



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Année 2026

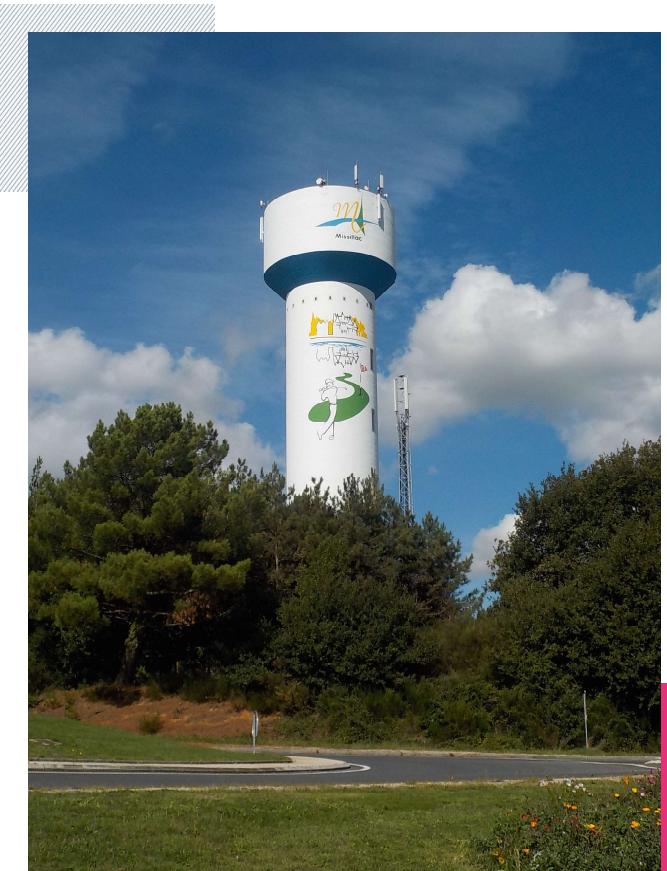


TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| 1. INTRODUCTION | 4 |
| 1.1. RESUME EXECUTIF | 4 |
| 1.2. OBJECTIFS PRINCIPAUX..... | 4 |
| 1.3. CHIFFRES CLES POUR L'ANNEE 2026 | 4 |
| 1.4. CADRE REGLEMENTAIRE | 5 |
| 2. CONTEXTE, ENJEUX ET STRATEGIE | 6 |
| 3.1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE | 6 |
| 2.1.1. ANALYSE DES TENDANCES MACROECONOMIQUES | 6 |
| 2.1.2. ANALYSE DES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES | 7 |
| 3.2. ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'ATLANTIC'EAU (2026-2030)..... | 8 |
| 3.2.1. LE CONTEXTE ATLANTIC'EAU 2025..... | 8 |
| 3.2.2. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES..... | 9 |
| AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR LA QUALITE DE L'EAU : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE | 9 |
| AXE STRATEGIQUE 2 : INNOVER POUR GARANTIR LA CONTINUITE DE SERVICE ET SA RESILIENCE..... | 10 |
| AXE STRATEGIQUE 3 : ETRE ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES..... | 10 |
| 3. ANALYSE BUDGETAIRE ET FINANCIERE | 11 |
| 3.1 SYNTHESE DES RESULTATS FINANCIERS | 11 |
| 3.2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE | 12 |
| 3.2.1 LA PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2025..... | 12 |
| 3.2.2 EVOLUTION PREVISIONNELLE TOTALE DES DEPENSES D'EXPLOITATION..... | 13 |
| 3.2.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION DU SERVICE | 13 |
| 3.2.4 CHARGES PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU | 15 |
| 3.2.5 CHARGES DE PERSONNEL ET EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES | 17 |
| 3.2.6 SECURITE SANITAIRE : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT..... | 17 |
| 3.2.7 PARTICIPATION A L.A. GEO DATA..... | 18 |
| 3.2.8 AUTRES CHARGES | 18 |
| 3.2.9 ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CREANCES ETEINTES (IMPAYES SUR CREANCES D'EAU) | 18 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 3.3 | LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 19 |
| 3.3.1 | LES PRODUITS D'EXPLOITATION DU SERVICE..... | 19 |
| 3.3.2 | LES RECETTES COMPLEMENTAIRES..... | 21 |
| 3.4 | L'INVESTISSEMENT..... | 21 |
| 3.4.1 | POLITIQUE D'INVESTISSEMENT STRUCTURANT | 21 |
| 3.4.2 | PROGRAMMATION PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS | 22 |
| | LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PRODUCTION..... | 22 |
| | LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT TRANSPORT ET INTERCONNEXIONS..... | 23 |
| | LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DISTRIBUTION | 24 |
| | LES AUTRES INVESTISSEMENTS | 25 |
| | LES AIDES A L'INVESTISSEMENT DE L'ETAT ET DE L'AGENCE L'EAU LOIRE-BRETAGNE | 26 |
| 4. | LES PRINCIPAUX INDICATEURS | 27 |
| 4.1 | RESULTATS ANNUELS D'EXERCICE | 27 |
| 4.1.1 | RESULTATS D'EXERCICES CUMULES | 28 |
| 4.1.2 | EQUILIBRE ANNUEL DE LA SECTION DE GESTION..... | 29 |
| 4.2 | EPARGNE..... | 30 |
| 4.2.1 | DEFINITIONS | 30 |
| 4.2.2 | RATIOS D'EPARGNE | 30 |
| 5. | GESTION DE LA DETTE..... | 31 |
| 5.1 | ENCOURS DE LA DETTE | 31 |
| 5.2 | EXTINCTION DE LA DETTE | 32 |
| 5.2.1 | CAPACITE DE DESENDETTEMENT | 33 |
| 6. | CONCLUSION | 33 |

1. INTRODUCTION

1.1. RESUME EXECUTIF

Les orientations budgétaires 2026 s'inscrivent dans la continuité des axes stratégiques définis par le Comité syndical pour la période 2023-2026. Elles prennent en compte les conséquences de la contamination importante des ressources en eau et du changement climatique sur le service public de l'eau potable.

Suite à la mise en lumière par le programme R&D de nouveaux micropolluants, il est prévu de consacrer chaque année près de 326 k€ à la recherche, et 700 k€ pour la protection de la ressource soit 16% des dépenses de fonctionnement.

Dans la continuité de ce qui a été engagé les années précédentes, il y a une volonté de poursuivre la sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire en consacrant 17,4 millions d'euros aux travaux structurants et de transport, soit 34% du budget d'investissement. Une partie des investissements d'atlantic'eau sont financés par de l'autofinancement, et une autre partie par des emprunts. Afin d'assurer la soutenabilité financière d'atlantic'eau, et poursuivre la politique d'investissement sur les années à venir, il convient de revaloriser les tarifs du service de l'eau potable.

Grâce à une gestion rigoureuse et à une politique d'investissement ciblée, atlantic'eau vise à consolider la qualité du service, à répondre aux exigences des usagers et à anticiper les enjeux futurs du territoire.

1.2. OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Garantir une eau de qualité et en quantité suffisante à l'ensemble des usagers, tout en maintenant des tarifs accessibles.
- Poursuivre des investissements dans des infrastructures durables et innovantes, adaptées aux enjeux du territoire desservi.
- Maintenir un niveau d'endettement raisonnable afin de ne pas contraindre les investissements futurs.

1.3. CHIFFRES CLES POUR L'ANNEE 2026

- Budget total :
 - Fonctionnement : 74,2 M€ (dont opérations d'ordre 20,9M€)
 - Investissement : 51,2 M€ (dont opérations d'ordre 8,6M€)
- Investissements prévus : 37,7 M€
- Épargne nette : 16,8 M€

1.4. CADRE REGLEMENTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités territoriales et des établissements publics. Il doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif (article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le DOB a vocation à éclairer les élus dans les choix budgétaires et financiers qui détermineront les priorités pour les années à venir.

Le rapport d'orientations budgétaires doit comporter :

- ❖ Les orientations budgétaires envisagées par la collectivité portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en termes de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions...
- ❖ La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisations de programmes,
- ❖ Des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce rapport fait l'objet d'un débat de l'assemblée délibérante et il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique transmise en Préfecture. Le Rapport d'Orientations Budgétaires est mis en ligne sur le site Internet d'atlantic'eau (article L.2313-1 du CGCT).

2. CONTEXTE, ENJEUX ET STRATEGIE

3.1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

2.1.1. ANALYSE DES TENDANCES MACROECONOMIQUES

L'évolution de l'inflation, et des taux d'emprunt a un impact direct sur les finances du syndicat.

Si l'inflation reste faible et la croissance stable, il sera plus facile d'investir dans la modernisation des réseaux et des ouvrages du service public d'eau potable. En revanche, une inflation élevée et des taux d'intérêt importants compliquent la gestion du budget et freinent les projets. Il est donc essentiel d'adapter la stratégie selon la situation économique pour maintenir la performance des infrastructures.

L'INFLATION

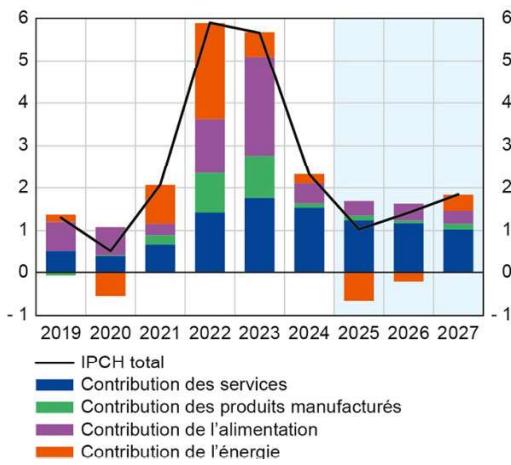
L'inflation totale (indice IPCH « Indice des Prix à la Consommation Harmonisé ») s'inscrirait durablement sous le seuil des 2 %, tandis que l'inflation hors énergie et alimentation reculerait plus. Après une moyenne annuelle de 2,3%, en 2024, elle se situerait à 1% en 2025 et s'expliquerait en particulier par une inflation négative des prix de l'énergie. Au mois d'août 2025, l'inflation IPCH s'établit à 0,9 % en glissement annuel, après 1 % au mois de juillet 2025. De son côté, l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) se situe à 1,5 % en glissement annuel au mois de mai 2025, après 1,9 % en avril 2025 .

En 2025, l'inflation totale reculerait à 1,6% et l'inflation hors énergie et alimentation diminuerait plus lentement à 2,2%.

En 2026 et 2027, l'inflation totale reculerait à respectivement à 1,7% et 1,9% et l'inflation hors énergie et alimentation à 1,9% et 1,8%.

Décomposition de l'IPCH (*Indice des Prix à la Consommation Harmonisé*)

(croissance annuelle en %, contributions en points de pourcentage)



EVOLUTION DES TAUX D'INTERET

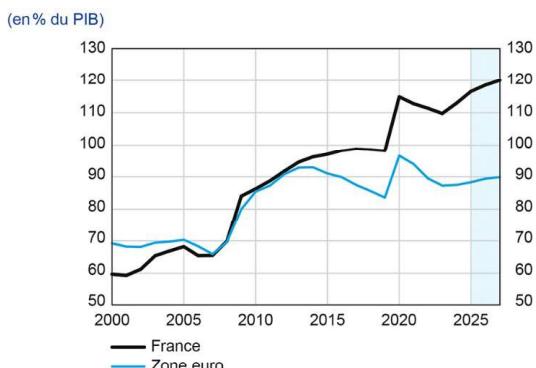
Afin de compléter l'analyse de l'environnement macroéconomique, il est pertinent de s'intéresser à l'évolution des taux de refinancement de la Banque de France sur la dernière décennie. Ces taux influencent directement le coût de l'emprunt pour les collectivités et, par conséquent, la capacité d'investissement dans la modernisation des réseaux et des ouvrages du service public d'eau potable.

Sources : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-juin-2025>

- TAUX D'INTERETS :** Le taux directeur sera réduit une nouvelle fois pour passer à 2% au 11 juin 2025 (contre 3% en décembre 2024).

Sources : <https://www.banque-france.fr/fr/les-taux-monetaires-directeurs>

Dette publique en France et en zone euro



Sources : Insee et Eurostat jusqu'en 2024, projections Banque de France et Eurosysteme sur fond bleuté.

2.1.2. ANALYSE DES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES

CONJONCTURE DEMOGRAPHIQUE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Au 1^{er} janvier 2025, le chiffre de la population légale du département de la Loire-Atlantique s'établit à **1 473 156 habitants** (*date de référence statistique : 1^{er} janvier 2022*).

Vers une atténuation de la dynamique démographique de la Loire-Atlantique : selon le scénario de référence d'une étude publiée par l'INSEE (*Insee Analyses Pays de la Loire • n° 119 • Octobre 2023*), la population de la Loire-Atlantique atteindrait 1 700 000 habitants en 2050. La croissance proviendrait majoritairement du solde migratoire. Ce dernier deviendrait l'unique moteur de croissance à partir de 2044, date à laquelle le nombre de décès dépasserait le nombre de naissances.

Sources : https://observatoire.loire-atlantique.fr/44/les-statistiques/population-de-la-loire-atlantique/p1_10364

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7703615#titre-bloc-1>

EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES

Concernant l'évolution du nombre d'abonnés d'atlantic'eau, celui-ci a augmenté de 1% entre 2019 et 2024, grâce à l'attractivité du territoire d'atlantic'eau et à l'adhésion de la commune de Châteaubriant en 2019. A l'inverse, l'année 2022 a été marquée par le départ de Clisson Sèvre Maine Agglo (-15% d'abonnés par rapport à 2021 sur le territoire Vignoble-Grandlieu).

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| REGION D'ANCENIS | 25 109 | 26 393 | 26 932 | 27 252 | 27 506 | 27 803 |
| CAMPBON / SILLON DE BRETAGNE | 26 704 | 27 135 | 27 969 | 28 447 | 28 477 | 28 773 |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ESTUAIRE | 16 662 | 16 908 | 17 198 | 17 380 | 17 497 | 17 539 |
| GRANDLIEU | 28 079 | 28 558 | 29 251 | 24 784 | 26 049 | 26 500 |
| REGION DE GUEMENE-PENFAO | 8 615 | 8 752 | 8 900 | 8 927 | 9 072 | 9 158 |
| PAYS DE LA MEE | 16 822 | 17 055 | 17 326 | 17 526 | 17 582 | 17 692 |

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| VAL SAINT MARTIN | 29 074 | 29 396 | 30 018 | 30 302 | 30 365 | 30 554 |
| REGION DE NORT SUR ERDRE | 33 646 | 34 253 | 35 079 | 35 537 | 36 248 | 36 883 |
| PONTCHÂTEAU-SAINT-GILDAS-DES-BOIS | 17 445 | 17 808 | 18 284 | 18 431 | 18 751 | 19 099 |
| PAYS DE RETZ | 19 223 | 19 644 | 20 235 | 20 797 | 20 997 | 27 840 |
| VIGNOBLE | 33 748 | 34 183 | 34 883 | 21 423 | 21 423 | 27 958 |
| TOTAL | 255 127 | 260 085 | 266 075 | 250 806 | 253 967 | 257 799 |
| <i>Evolution n/n-1 (en %)</i> | 4% | 2% | 2% | -6% | 1% | 1,5% |
| <i>Evolution totale (en %)</i> | | | | 1.05% | | |

Evolution du nombre d'abonnés d'atlantic'eau entre 2019 et 2024.

3.2. ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'ATLANTIC'EAU (2026-2030)

3.2.1. LE CONTEXTE ATLANTIC'EAU 2025

En 2025, atlantic'eau a poursuivi ses actions conformément à ses orientations stratégiques et au débat d'orientations budgétaires 2025.

Sur le volet recherche & développement, le suivi des molécules a été maintenu (R471811, PFAS, 1,4-dioxane...) auquel s'est ajouté le suivi du TFA sur le territoire, a eu un impact sur le budget 2025. Des projets innovants sont également en cours d'élaboration, lesquels permettront le cas échéant de faire évoluer les filières de traitement.

En parallèle, le service protection de la ressource a poursuivi en 2025 la réalisation de ses actions courantes : analyses d'eau, accompagnement au désherbage mécanique, actions agricoles, entretien des périmètres de protection. L'année 2025 a été marquée par le démarrage du projet de recherches en eau dans les alluvions de la Loire avec l'identification des sites de reconnaissances qui feront l'objet de prospections géophysiques et géotechniques en 2026 et 2027. Enfin, les paiements pour services environnementaux à Nort-sur-Erdre ont été définis et les conventions seront signées fin 2025 avec les agriculteurs retenus.

Quant aux investissements, l'année 2025 a été marquée par la poursuite des travaux de pose de la canalisation de transport d'eau potable entre Vigneux-de-Bretagne et Rouans qui se sont achevés fin septembre. Les travaux de construction du réservoir à Couëron sont en cours et la mise en service est prévue au 1^{er} semestre 2026. De plus, l'usine de Nort-sur-Erdre a été inaugurée en juin 2025 après deux années de travaux. Les travaux sur les usines se poursuivent conformément aux prévisions : les travaux de rénovation de la station de production de Massérac, la mise en place d'un traitement complémentaire au charbon actif à Saffré et les travaux d'optimisation de l'usine d'Ancenis sont en cours.

Le projet de doublement de feeder entre Basse-Goulaine et les sphères au lieu-dit Les Pégers à Vertou a obtenu, le 25 août 2025, un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale et un arrêté préfectoral de Servitude d'utilité publique, lesquels permettront un démarrage des travaux au 2^{ème} trimestre 2026 conformément au planning prévu initialement.

Pour rappel, pour financer ces projets structurants (feeder/usine), un emprunt à hauteur de 17,4 M€ a été souscrit en 2024. Celui-ci a fait l'objet de plusieurs tirages au cours de l'année 2025, afin de coïncider avec les besoins de trésorerie.

Le programme de rénovation des ouvrages d'eau potable s'est également poursuivi et a concerné les réservoirs de Freigné, la bâche au sol de Paulx, les bâches de Béré et le réservoir de Fay de Bretagne. L'année 2025 a été marquée par la démolition de bâtiments sinistrés dans le bourg de Saffré, une procédure de rétrocession des parcelles à la commune sera lancée en 2026.

Enfin, une fresque des projets a été établie par les services en 2025. Cette fresque présente pour chaque projet les études préalables nécessaires, les contraintes réglementaires associées, les calendriers de réalisations, ainsi que les montants d'investissements correspondants. Cette fresque permettra de sécuriser et renforcer les prévisions budgétaires d'Atlantic'eau.

En parallèle de ce travail et toujours dans un souci d'optimisation et de sécurisation, il a été fait appel à Ecofinance, qui a accompagné Atlantic'eau pour vérifier la prise en compte par atlantic'eau des recommandations faites par la Chambre régionale des comptes en 2022 et fiabiliser ainsi les futurs Débats d'Orientation Budgétaire d'atlantic'eau.

3.2.2. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Atlantic'eau a pour mission de distribuer une eau de qualité, en quantité suffisante et à un prix maîtrisé. Il poursuit la mise en œuvre des orientations stratégiques définies en juillet 2023 lesquelles sont développées ci-après.

Ces orientations stratégiques couvrent l'ensemble de l'activité d'atlantic'eau sur la période 2023-2026, elles seront révisées en 2027.

AXE STRATEGIQUE 1 : GARANTIR LA QUALITE DE L'EAU : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

Pour rappel, atlantic'eau s'est donné pour objectif de distribuer une eau répondant aux enjeux de santé publique au vu de l'état des connaissances :

- . Respectant à minima les références et les limites de qualité réglementaires
- . Ne dépassant pas la norme de 0,1µg/l pour tout pesticide et ses métabolites qu'ils soient classés « pertinents » ou « non pertinents »
- . Se rapprochant du niveau guide de 25mg/l dans l'eau distribuée pour le paramètre nitrates dans l'eau distribuée

Aussi, atlantic'eau veille à actionner tous leviers d'action disponibles, que ce soit par l'adaptation des filières de traitement de ses usines, l'optimisation des filières actuelles lorsque possible, ou bien encore une action diversifiée et volontariste pour la protection de ses aires de captages.

Ces actions se font en lien étroit avec les enseignements issus de ses analyses et recherches.

Par une information transparente sur sa qualité, atlantic'eau souhaite redonner confiance aux usagers dans l'eau distribuée.

Les principales actions suivantes sont prévues :

- Poursuite des actions déjà mises en œuvre dans le cadre des ~~perimètres de protection des captages et des captages grenelle~~ (aides financières, actions agricoles, indemnités pour Massérac, Saffré et Nort-Sur-Erdre).
- Lancement du projet microplastiques (fin 2025/début 2026) en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel pour améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau brute et distribuée. La recherche de microplastiques dans les eaux brutes et eaux traitées se fera sur l'usine d'Ancenis et de Machecoul dans un premier temps. Selon les résultats obtenus, une seconde campagne pourra être organisée sur d'autres usines.
- Fin de la thèse en partenariat avec l'INSERM (unité TENS) sur l'étude de l'effet du chlorothalonil R471811 sur la barrière épithéliale intestinale en 2026.
- Poursuite des actions R&D déjà mises en œuvre : analyses non ciblées et bioessais, suivis et études sur les molécules jugées pertinentes par atlantic'eau dans le but de mieux comprendre leur dynamique (TFA, PFAS, NDMS, 1,4-dioxane), recherches de procédés innovants en lien avec des entreprises spécialisées dans la recherche.

AXE STRATEGIQUE 2 : INNOVER POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE ET SA RESILIENCE

Afin de garantir la continuité du service d'eau potable, les projets d'atlantic'eau doivent s'adapter et intégrer nécessairement l'ensemble des évolutions démographiques et climatiques.

Les principales actions sont ainsi prévues :

- **Ressource en eau :**

- Réalisation de recherches en eau dans la nappe alluviale de la Loire entre Nantes et Ancenis pour lesquelles sont inscrits une maîtrise d'œuvre, des travaux de reconnaissance, et un forage d'exploitation.
- Mise en place d'un fond cyanobactérie sur le secteur de Val Saint Martin sur la durée de la DSP (2025-2032). Ce projet vise à améliorer la connaissance sur les dynamiques de développement des blooms (période d'apparition et durée) afin d'anticiper les blooms susceptibles d'impacter l'exploitation de l'usine.

- **Travaux :**

- Poursuite du programme de renouvellement annuel des canalisations et de rénovation des ouvrages.
- Lancement des travaux de doublement du feeder entre Basse Goulaine et Vertou.
- Programmation des travaux de sécurisation en eau potable du territoire et prise en compte également du futur schéma directeur d'alimentation en eau potable de Loire Atlantique.
- Travaux de sécurisation des installations d'atlantic'eau contre les actes malveillants.

AXE STRATEGIQUE 3 : ETRE ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Atlantic'eau s'inscrit dans une démarche de gestion durable du service basée sur la solidarité territoriale, visant un service public de qualité proche de ses territoires à un prix maîtrisé et soutenable.

Atlantic'eau a notamment mis en place, depuis plusieurs années, différentes mesures sociales avec ses délégataires en lien avec les CCAS et les services du département (courriers orientant les personnes en difficulté vers les services sociaux, décisions de remise gracieuse et/ou d'annulation de pénalité pour

frais de relance, actions de communication de sensibilisation aux économies d'eau, médiation, désignation d'un référent solidarité/précariété, accueil en mairie en période de facturation....).

Enfin, dans le cadre de la décision du Bureau Syndical du 24 novembre 2021, il avait été acté le versement d'une subvention à hauteur de 25 000 € à l'association Trans Mad'Développement pour améliorer l'accès à l'eau avec la réalisation de 15 forages à Madagascar. Le solde de la subvention soit 2 000 € a été versé en 2025. De plus, par l'intermédiaire d'Atlantic'eau, la Région Pays de la Loire a participer au projet à hauteur de 15 000 €, soit un total de 40 000 €. Le DOB 2026 prévoit également une enveloppe financière annuelle afin de poursuivre le soutien des actions de coopération décentralisée.

3. ANALYSE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3.1 SYNTHESE DES RESULTATS FINANCIERS

L'analyse financière de l'exercice N-1 permet de comprendre la santé économique du syndicat. Le tableau qui suit présente une vue d'ensemble des performances financières et des ressources disponibles sur le budget 2025.

RESULTATS PROVISOIRES :

| | | DEPENSES | RECETTES |
|---|--------------------|------------|------------|
| Résultat provisoire de l'exercice 2025 | Exploitation (A) | 61 402 554 | 69 686 869 |
| | Investissement (B) | 40 027 838 | 55 815 669 |

+ +

| | | | |
|------------------------------------|--|-----------|---|
| Résultat de l'exercice 2024 | Report en section d'Exploitation (002) (C) | - | - |
| | Report en section d'investissement (001) (D) | 4 791 145 | - |

= =

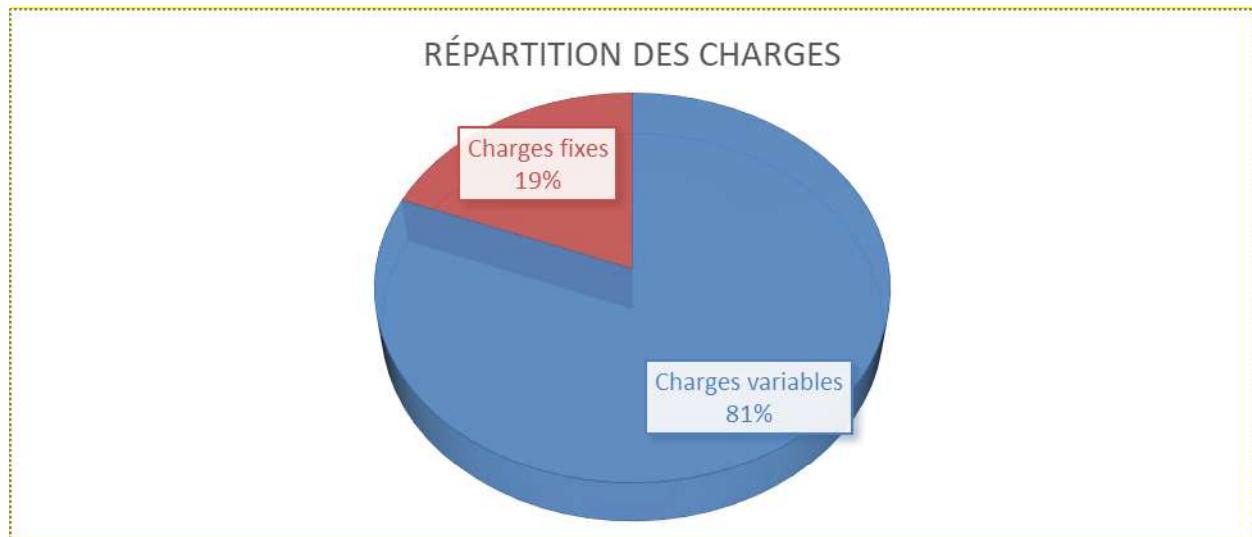
| | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Total de l'exercice N-1 (E) = (A+ B+ C+ D) | 106 221 537 | 125 502 538 |
|---|--------------------|--------------------|

| | | | |
|---|--|---|---|
| Restes à réaliser à reporter en 2026 | Exploitation (F) | - | - |
| | Investissement (G) | - | - |
| | Total des restes à réaliser (H) = (F + G) | - | - |

| | | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------|--------------------|
| RESULTAT CUMULE 2025 | Exploitation (I) = (A+C+F) | 61 402 554 | 69 686 869 |
| | Investissement (J) = (B+D+G) | 44 818 983 | 55 815 669 |
| | Total cumulé (K) = (I + J) | 106 221 537 | 125 502 538 |

| N° Chapitre | Dépenses | BP 2025 | DOB 2026 | % d'évolution |
|---------------------------|--|---------------|---------------|---------------|
| Opérations réelles | | | | |
| 011 | Charges à caractère général | 41 831 | 43 305 | 4% |
| 012 | Charges de personnel | 2 758 | 2 535 | -8% |
| 66 | Intérêts d'emprunt | 1 370 | 1 188 | -13% |
| 65 | Autres charges | 379 | 432 | 14% |
| 67 | Charges exceptionnelles | 1 033 | 5 853 | 467% |
| Opérations d'ordre | | | | |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 12 586 | 8 872 | -29,51% |
| 042 | Valeur comptable actif cédé | 11 700 | 12 000 | 2,56% |
| | | 71 656 | 74 185 | 3,53% |

3.2.1 LA PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2025



Les dépenses d'exploitation sont principalement constituées de charges variables conditionnées :

- ⇒ aux volumes d'eau produits, transportés et distribués,
- ⇒ aux achats effectués auprès d'autres producteurs d'eau selon un prix au m³ contractuel,
- ⇒ à la redevance annuelle pour prélèvement sur la ressource en eau

Les charges fixes sont les postes de dépenses qui ne varient pas en fonction de l'exploitation du service.

Elles concernent essentiellement :

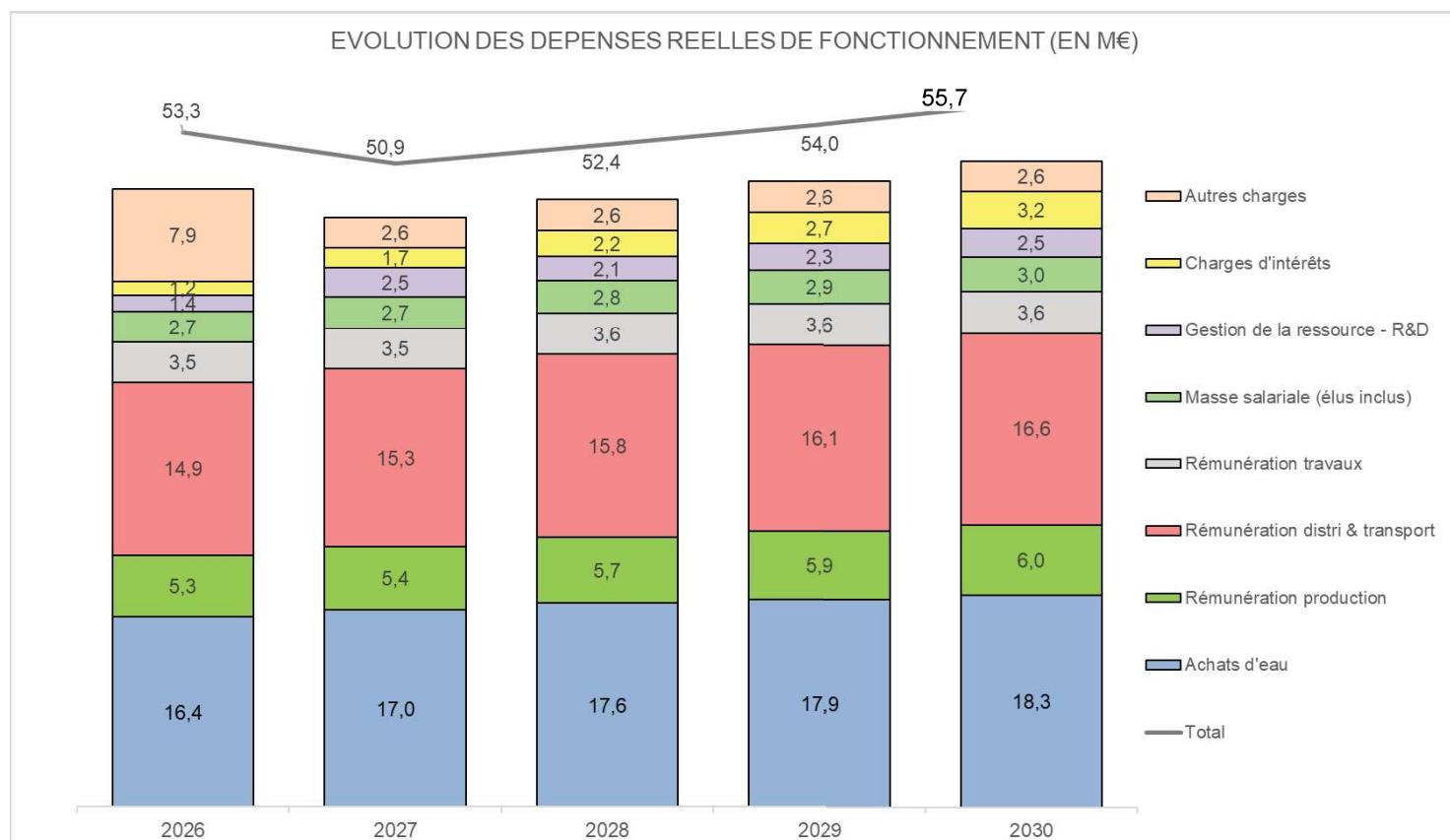
- ⇒ Les charges liées à la protection de la ressource en eau
- ⇒ Les charges de personnel
- ⇒ Les frais de structure (moyens généraux) et les autres charges de gestion courante non liées à l'exploitation du service
- ⇒ Les intérêts d'emprunt
- ⇒ Les charges exceptionnelles

Atlantic'eau est soumis à des charges variables qui s'élève à 81% des dépenses de fonctionnement. Ainsi, il faut veiller à ce que les charges variables soient maîtrisées, afin d'avoir des recettes en cohérence et de dégager ainsi une capacité d'autofinancement.

3.2.2 EVOLUTION PREVISIONNELLE TOTALE DES DEPENSES D'EXPLOITATION

L'évolution des dépenses réelles d'exploitation est présentée ci-après. Les changements les plus importants constatés d'une année sur l'autre sont essentiellement causés par les révisions actuarielles des contrats d'exploitation et les évolutions tarifaires du m³ d'eau acheté aux collectivités voisines.

A plus petite échelle, les autres dépenses d'exploitation connaîtront également des prévisions à la hausse conformément à l'inflation observée sur la période tout comme les charges de personnel au vu du déroulement de carrière des agents, de la hausse des cotisations sociales et de la gestion prévisionnelle des emplois.



3.2.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION DU SERVICE

➤ Frais d'achat d'eau :

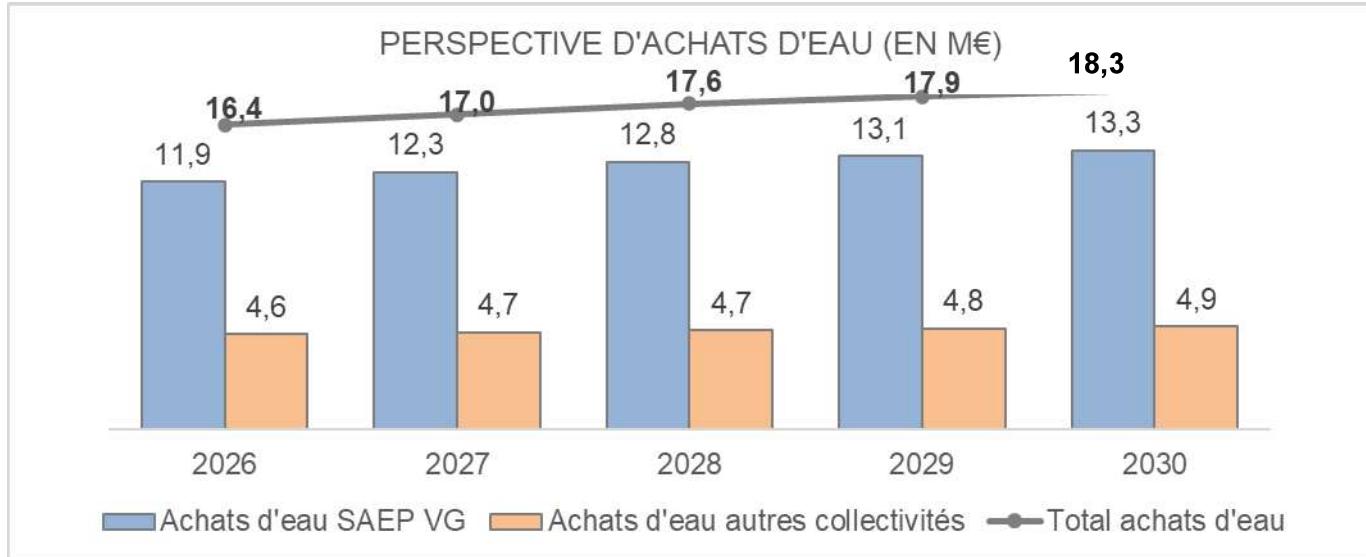
- Frais d'achat d'eau aux collectivités extérieures :

Une augmentation moyenne en deçà de 3% des frais d'achats d'eau en gros est prévue pour 2026, principalement liée à l'évolution des tarifs.

Sur les 4 années suivantes (2027 à 2030), l'évolution globale des frais d'achat d'eau aux collectivités extérieures a été estimée en prenant comme hypothèses : stabilité sur le volume et + 2% sur le prix d'achat.

- Frais d'achat d'eau au SAEP Vignoble Grandlieu :

L'estimation prise pour l'évolution du tarif d'achat d'eau est de 4% pour 2026 à 2028, avec une stabilité sur le volume. Pour les 2 années suivantes (2029 à 2030), l'évolution a été estimée en prenant comme hypothèses une stabilité sur le volume et + 2% sur le prix d'achat sur la base des projections fournies par le SAEP Vignoble-Grandlieu.



Compte-tenu des éléments pris en compte pour la projection des achats d'eau, une augmentation linéaire est prévue sur la période avec un montant qui devrait avoisiner 16,4 M€ en 2026, progressant à 18,3 M€ en 2030.

➤ **Production Atlantic'eau :**

Pour 2026, l'augmentation de la rémunération des délégataires pour les contrats en cours tient compte d'avenants aux contrats liés aux exigences supplémentaires vis-à-vis de l'exploitation, notamment concernant l'exigence sur la qualité de l'eau produite pour le paramètre R471811 (Massérac, Plessis-Pas-Brunet, Saffré, Ancenis).

Sur les 4 années suivantes (2027 à 2030), l'évolution du coût de production a été estimée en prenant comme hypothèse une augmentation de 1% des volumes produits et +2% d'actualisation de la rémunération des délégataires. Sont pris en compte l'impact des travaux d'atlantic'eau sur l'usine de Janvrais à Saint-Mars-du-Désert.

➤ **Rémunération des exploitants pour le transport et la distribution :**

Concernant le transport :

Pour 2026, il est estimé une stabilité des volumes livrés, et une augmentation de la rémunération du délégataire à hauteur de 2%.

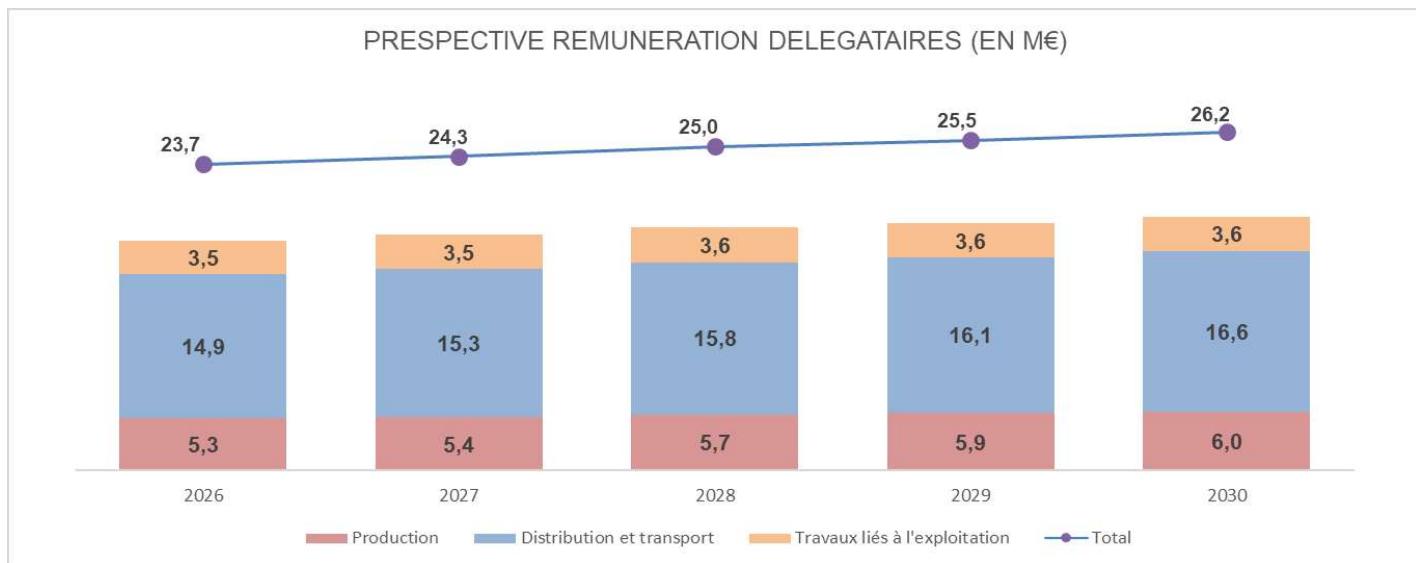
Pour la période 2027-2030, la rémunération du délégataire sur le contrat de transport a été appréciée en prenant en compte une stabilité des volumes livrés et une évolution du coefficient d'actualisation d'environ 2%/an.

Concernant la distribution :

Pour la période 2026-2030, l'actualisation de la rémunération du délégataire a été établie sur la base d'une évolution de +2% par an d'actualisation du coût de distribution et de +0.5% du nombre d'équivalents-abonnements. A partir de 2029, il a été intégré l'impact du départ des communes de Rocheservière et Saint-Philbert de Bouaine représentant une diminution des dépenses à hauteur de 133 000 €.

➤ Rémunération des travaux liés à l'exploitation :

Il est prévu 3,5 M€ de dépenses en 2026. Par la suite, une augmentation de cette dépense, liée aux travaux de branchements neufs, de +0,5% par an sur la période 2027-2030 est prévue.



➤ Redevances Agence de l'Eau :

Pour la prospective 2026 à 2030, il est prévu tant en charges qu'en produits, soit environ 643 k€ par an pour la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau et environ 823 k€ par an pour la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable.

3.2.4 CHARGES PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Les opérations de protection de la ressource en eau sont l'une des composantes du coût de production.

Les estimations financières pour les exercices 2026 à 2030 sont susceptibles de fortement évoluer : l'indemnisation du non-usage des produits phytopharmaceutiques au sein des périmètres de protection des captages nécessite le versement d'indemnités ou d'aides conséquentes. Une prévision financière a été intégrée.

Les charges liées à la gestion de la ressource en eau ont été estimées à 6,2 M€ sur 5 ans, subventions déduites (~9,2 M€ hors subventions) et s'élèvent à 628 k€ pour 2026 (DOB 2025 : 618 k€)

| | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | Total général |
|----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
| Fonctionnement | 628 132 € | 1 877 471 € | 1 031 488 € | 1 370 676 € | 1 296 620 € | 6 204 386 € |

Les principales dépenses prévues sur 2026 - 2030 (aides financières Agence de l'Eau, Département, Région, Etat non déduites) concernent essentiellement :

En fonctionnement : 9 218,1 k€ (recettes attendues = 3 013 k€) :

- **L'accompagnement des acteurs pour limiter les risques de pollutions diffuses (Saffré – Nort-sur-Erdre – Gâtineaux – Machecoul – Freigné) : ~1 518 k€**

- L'accompagnement agricole : reliquats d'azote, modèle « lame drainante, diagnostic » : 63 k€
- Convention avec la Chambre d'Agriculture dont étude à Nort : 460 k€
- Accompagnement du désherbage mécanique : 371 k€
- Paiements pour Services Environnementaux à Saffré- part atlantic'eau et Nort : 604 k€
- Communication : 20 k€

- **Les actions de suivis : 573,5 k€**

- Les suivis qualité d'eau (cours d'eau et piézomètres) : 436 k€
- Les suivis milieu (faune-flore) : 57 k€
- Inventaire piézomètres et suivi piézométrique : 80,5 k€ (atlantic'eau 20 k€, convention BRGM 60,5 k€)

- **Les procédures administratives : 6 596,6 k€**

- Modification/Instauration des Périmètres Protection Captages Nort-sur-Erdre, Massérac, Saffré : études, état parcellaire, notification : ~296 k€
- Mise en conformité avec les arrêtés préfectoraux instaurant les périmètres de protection et les servitudes associées - Etude ou travaux de mise en conformité pour Machecoul, Massérac, Saffré : 455,6 k€
- Indemnisation des servitudes, agriculteurs (4 260 k€) et propriétaires (1 585 k€), à Massérac et Saffré et Nort : 5 845 k€

- **Les travaux de protection et d'entretien du foncier d'atlantic'eau dans les PPC : 358 k€**

- Entretien des propriétés dans les PPC (PPI des étangs des Gâtineaux et du Gros Caillou, parcelles à St Gildas des Bois et Soulvache)

- **Les travaux liés aux forages et suivis des nappes et pollution : 172 k€**

- Régénération Missillac : 52 k€
- Modélisation St Gildas : 52,5 k€
- Diagnostics affaissement PPI Saffré: 8 k€
- Géophysique décharge Sion : 40 k€
- Piézomètre suivi DMS Missillac : 20 k€

3.2.5 CHARGES DE PERSONNEL ET EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée de 5 agents sur postes permanents et le départ de 5 agents.

La finalisation du règlement intérieur des services est prévue fin 2025/début 2026 et intégrera les aménagements des règles collectives arrêtées suite à une réflexion menée avec l'accompagnement d'un prestataire.

En 2026, ce travail se poursuivra avec l'établissement en interne d'un livret d'accueil du nouvel agent d'atlantic'eau.

Concernant les prévisions budgétaires, il est à noter, qu'au-delà des évolutions notamment liées au déroulement de carrière des agents, une hausse de la cotisation employeur d'assurance vieillesse CNRACL est à prendre en considération : + 3%/an entre 2026 et 2028.

Au regard de l'ensemble des différents éléments exposés ci-dessus, l'analyse de l'évolution de charges de personnel sera affinée avec l'appui des nouveaux outils de suivi mis en place. L'inscription budgétaire 2026 est actuellement prévue à hauteur de 2,5M€. Pour la période 2026-2030, une évolution annuelle de 2,5% des charges de personnel a été retenue.



Le calcul de la prospective financière sur cinq ans est basé sur un temps de travail par agent de 1607 heures pour une quotité de travail de 100%.

3.2.6 SECURITE SANITAIRE : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Depuis 2020, atlantic'eau mène une politique ambitieuse d'analyse de la qualité de l'eau en ayant recours à des procédés innovants notamment les bio-essais et l'empreinte chimique.

En 2026, atlantic'eau poursuivra et conclura son engagement à financer une thèse sur la thématique des effets des pesticides présents dans l'eau potable sur le neurodéveloppement et l'élaboration de nouveaux bioessais en partenariat avec l'Inserm.

Par ailleurs, les projets innovants lancés en 2025 (pilote sur Nort-sur-Erdre ; pilote sur Missillac) seront poursuivis.

Ainsi, pour 2026 et les exercices suivants, une enveloppe budgétaire relative à la recherche dans le domaine de la sécurité sanitaire est prévue à hauteur de 326 k€ en moyenne.

3.2.7 PARTICIPATION A L.A. GEO DATA

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les activités de L.A GEO DATA sont internalisées au sein de Territoire d'Energie 44 selon des modalités convenues entre les deux syndicats. Conformément à la convention d'indivision signée entre TE 44 et atlantic'eau, la participation aux frais de gestion du PCRS image est répartie à 50% entre les syndicats.

Dans la section d'exploitation, atlantic'eau prévoit la prévision financière suivante :

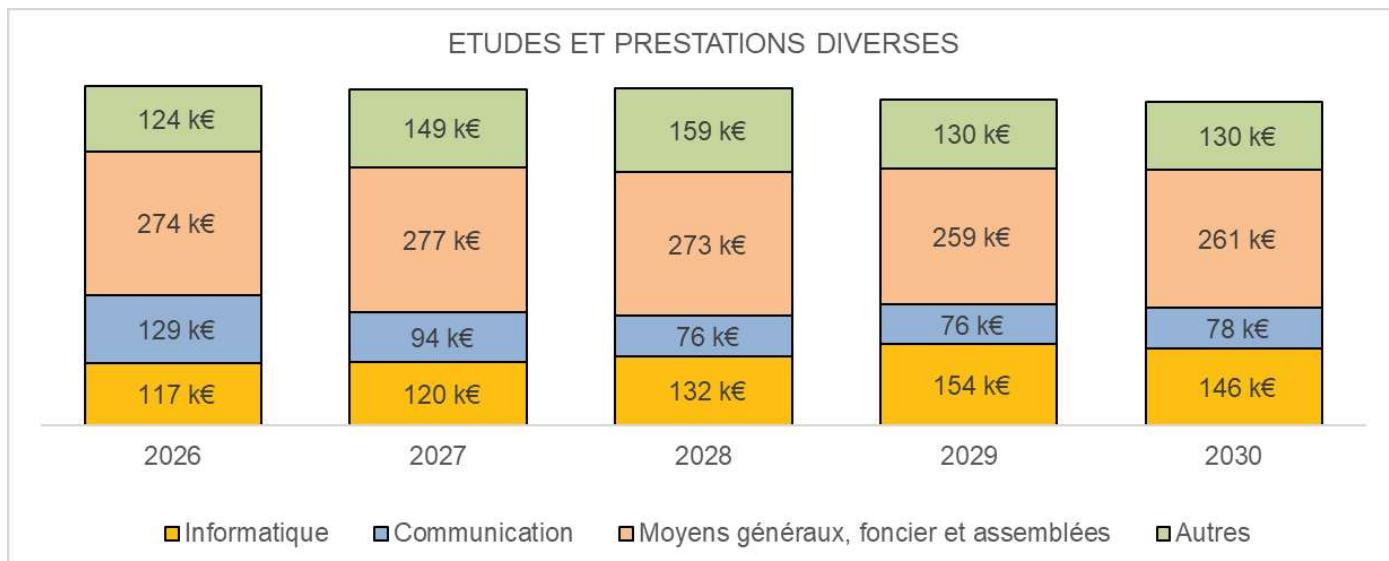
- Participation à la gestion du PCRS image de l'ordre de 58 k€ / an sur la période 2026-2030, les dépenses PCRS image et PCRS vecteur étant fléchées dans la section d'investissement respectivement de 337,5 k€ et 225 k€ pour 2026 et 2027.

3.2.8 AUTRES CHARGES

ETUDES ET PRESTATIONS DIVERSES

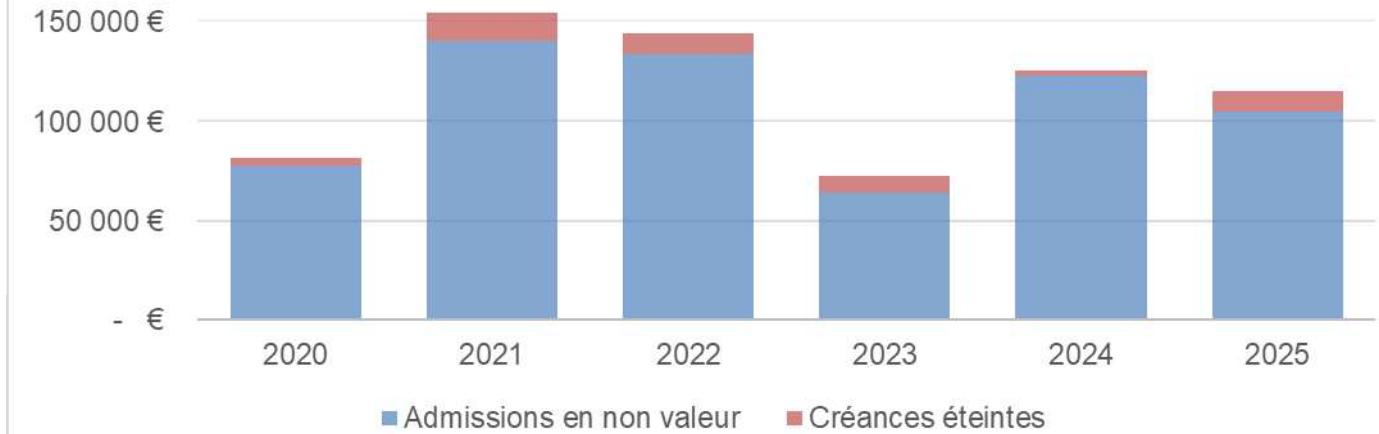
Outre les frais informatiques, de communication et des moyens généraux, les autres charges comprennent également des prestations donnant lieu à des versements d'honoraires notamment pour la prestation de contrôle des lotissements ou encore des prestations de conseils.

La projection 2026 à 2030 de ces frais d'études et de prestations diverses, présentée ci-après, a été établie en prenant en compte le contexte d'inflation, les marchés/contrats engagés. Il est prévu de façon plus ponctuelle, en 2026 l'accompagnement à la stratégie de communication concernant la qualité de l'eau (15k €) et l'étude d'aménagement des locaux (20 k€).



3.2.9 ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CREANCES ETEINTES (IMPAYES SUR CREANCES D'EAU)

Compte-tenu de l'évolution non linéaire pour ces postes de dépenses depuis 2020, elles ont été estimées à 115 000 € pour les années 2026 à 2030 correspondant à la moyenne des cinq derniers exercices.



3.3 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| N° Chapitre | Dépenses | BP 2025 | DOB 2026 | % d'évolution |
|---------------------------|---|---------------|---------------|---------------|
| Opérations réelles | | | | |
| 013 | Atténuations de charges | 43 | 47 | 9% |
| 70 | Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises | 65 895 | 69 001 | 5% |
| 74 | Subventions d'exploitation | 182 | 376 | 107% |
| 75 | Autres produits de gestion courante | - | - | - |
| 76 | Produits financiers | 55 | 55 | - |
| 77 | Produits exceptionnels | 587 | 400 | -32% |
| 78 | Reprises sur provisions et dépréciations | 19 | - | -100% |
| Opérations d'ordre | | | | |
| 042 | Valeur comptable actif cédé | 4 876 | 4 307 | -12% |
| | | 71 656 | 74 185 | 3,53% |

3.3.1 LES PRODUITS D'EXPLOITATION DU SERVICE

L'évolution des recettes d'exploitation repose sur deux variables :

- ⇒ Les volumes d'eau,
- ⇒ Le prix de l'eau.

D'une part le volume consommés pour 2026, a été établi sur la base d'une moyenne des volumes consommés entre 2022 (marquée par une météo favorable) et 2024 (mauvaise météo).

D'autre part, la grille tarifaire d'atlantic'eau a été ajustée afin de couvrir le renouvellement des réseaux et le remboursement du capital.

➤ Recettes de ventes d'eau aux usagers :

Pour 2026, la projection relative aux recettes des factures d'eau tient compte :

- De l'évolution des tarifs 2026 :

- Consommation au m³ de la tranche 1 (de 0 à 200 m³/an) : +0,15€ HT.
- Consommation au m³ de la tranche 2 (au-delà de 201 m³/an) : +0,15 € HT.

Pour les prévisions budgétaires établies par la suite sur la période 2027 à 2030, elles ont été établies sur les hypothèses suivantes :

- Pour la part variable des recettes des factures d'eau :

- Le tarif aux usagers a été augmenté successivement de 15 centimes en 2027 puis 10 centimes de 2028 à 2030 pour la tranche 1 et 2.
- Il est prévu une évolution des volumes de 1% par an.

- Pour la part fixe des recettes des factures d'eau :

- Le nombre d'abonnements est augmenté de 1% par an considérant l'évolution de la population en Loire Atlantique, et la baisse de 10% des volumes consommés d'ici 2035.
- Pas d'augmentation prévue de la part fixe (abonnement).

➤ **Recettes liées aux travaux d'exploitation :**

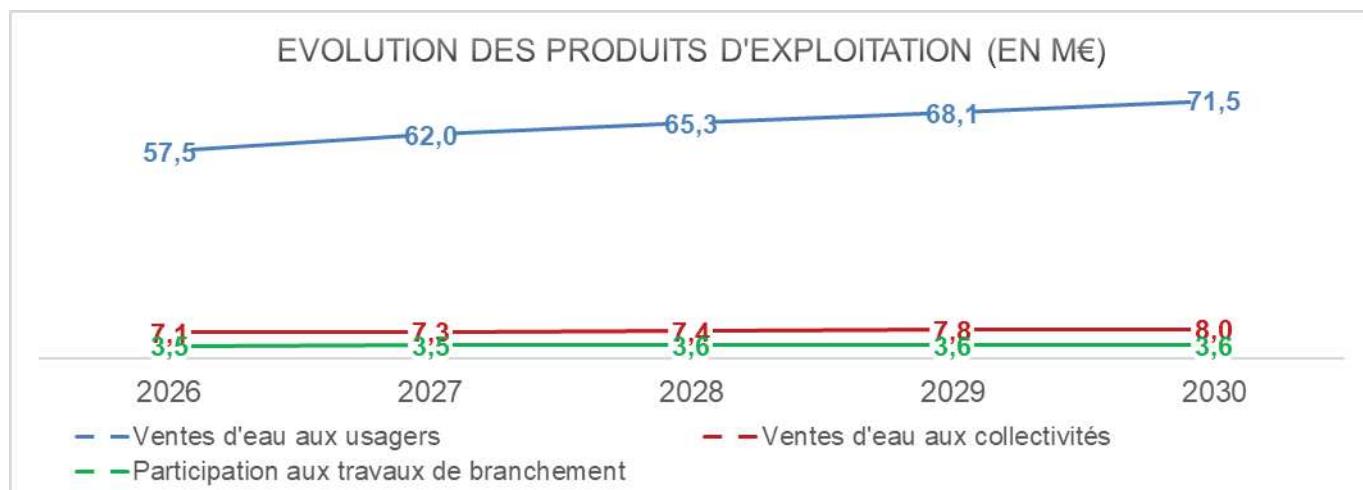
Il est prévu 3,5 M€ de recettes en 2026 pour la réalisation des travaux, majoritairement les branchements. Par la suite, une augmentation de 1% par an sur la période 2027-2030 est prévue.

➤ **Recettes ventes d'eau en gros aux collectivités extérieures :**

Pour 2026, les prévisions tiennent compte :

- De l'augmentation du tarif d'achat d'eau au syndicat de Vignoble-Grandlieu qui impacte le tarif de vente à Clisson Sèvre Maine Agglo (CSMA) et à Vendée Eau
- D'une stabilité dans les volumes vendus à l'instar des prévisions d'achats d'eau en gros, sauf pour le Syndicat Eau de l'Anjou pour lequel il est prévu une baisse compte tenu des travaux prévus.

Globalement, les projections sur les prochaines années (2027-2030) ont ensuite été bâties sur une actualisation des prix de 2% et une stabilité des volumes vendus.



✓ **Recettes diverses**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 044-254401094-20251003-CS_2025_36-DE



Ces recettes représentent environ 3% des recettes réelles sur l'exercice 2025 et comprennent principalement :

- Les indemnités antennes sur les réservoirs (50k€ estimés au titre de 2025) : pour 2026 et les années suivantes, il est prévu une enveloppe de 50k€.
- Les missions de contrôle sur les travaux dans les lotissements (40 k€ estimés en 2025). Il est prévu une recette à hauteur de 40k€ pour la période 2026 à 2030.
- La participation des tiers pour les travaux d'extension d'alimentation en eau potable est prévu à hauteur de 780k€ pour les exercices 2026 et suivants.
- Les pénalités appliquées aux abonnés relatifs aux frais de relance pour impayés et aux délégataires conformément aux contrats de délégation de service public (estimés à 400 k€ au titre de 2025). Il est prévu une recette à hauteur de 400k€ pour 2026 et les exercices suivants.

3.3.2 LES RECETTES COMPLEMENTAIRES

Il est rappelé que la reprise de la compétence distribution par CSMA a eu pour conséquence d'affecter 2 M€ d'annuités à cette collectivité, CSMA versant une contribution à atlantic'eau afin de rembourser cette part de dette jusqu'à son extinction.

Pour la période 2026 à 2030 et considérant une stabilité des taux d'intérêts pour les contrats à taux variables, le tableau ci-après présente les annuités que CSMA devra verser à atlantic'eau :

| | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Intérêts des emprunts | 55 000 € | 55 000 € | 55 000 € | 55 000 € | 55 000 € |
| Amortissements (investissement) | 185 000 € | 185 000 € | 185 000 € | 185 000 € | 185 000 € |
| Annuités prévisionnelles | 240 000 € | 240 000 € | 240 000 € | 240 000 € | 240 000 € |

3.4 L'INVESTISSEMENT

3.4.1 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT STRUCTURANT

Le programme d'investissement sur la période 2026-2030 a été mis à jour. Il s'agit dans cette prospective d'une actualisation des opérations en cours dans le cadre de la gestion du patrimoine ainsi que de l'intégration de projets de travaux à venir. Le programme s'élève à près de 192 M€ soit 1 M€ de moins que la prospective financière précédente (estimation DOB 2025 : 193 M€ sur la période 2025-2029).

Avec un taux d'exécution de 100% pour la totalité des dépenses (fonctionnement et investissement) et des recettes à hauteur des prévisions, sans aides financières supplémentaires, le financement de ces travaux conduirait à recourir à de nouveaux emprunts à compter de l'exercice comptable 2026.

La synthèse du programme d'investissement s'établit comme suit :

| | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | Total | Moyenne annuelle |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|------------------|
| Renouvellement Réseau | 15,3 M€ | 16,6 M€ | 18,6 M€ | 19,3 M€ | 19,5 M€ | 89,2 M€ | 17,8 M€ |
| Structurant / Transport | 17,4 M€ | 14,2 M€ | 12,0 M€ | 14,3 M€ | 13,6 M€ | 71,5 M€ | 14,3 M€ |
| Production | 1,1 M€ | 4,1 M€ | 4,4 M€ | 3,8 M€ | 8,2 M€ | 21,6 M€ | 4,3 M€ |
| Ouvrages de distribution | 1,8 M€ | 0,7 M€ | 0,7 M€ | 0,7 M€ | 0,7 M€ | 4,6 M€ | 0,9 M€ |
| Travaux tiers | 1,0 M€ | 5,0 M€ | 1,0 M€ |
| Total dépense | 36,5 M€ | 36,6 M€ | 36,6 M€ | 39,1 M€ | 43,0 M€ | 191,8 M€ | 38,4 M€ |

Il faut noter une évolution progressive des dépenses d'investissement prenant en compte l'inflation, et une augmentation progressive du renouvellement des réseaux. Les études générales sont intégrées directement dans chaque projet de travaux permettant de suivre le coût global d'une opération.

3.4.2 PROGRAMMATION PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PRODUCTION

Le montant des travaux sur les usines de production est estimé à 21,6 M€ sur 5 ans (DOB 2025 : 28,2 M€ sur 2025-2029).



Les principales composantes de cette enveloppe sur l'exercice 2026 et les projections sur les années à venir relatives à la production sont les suivantes :

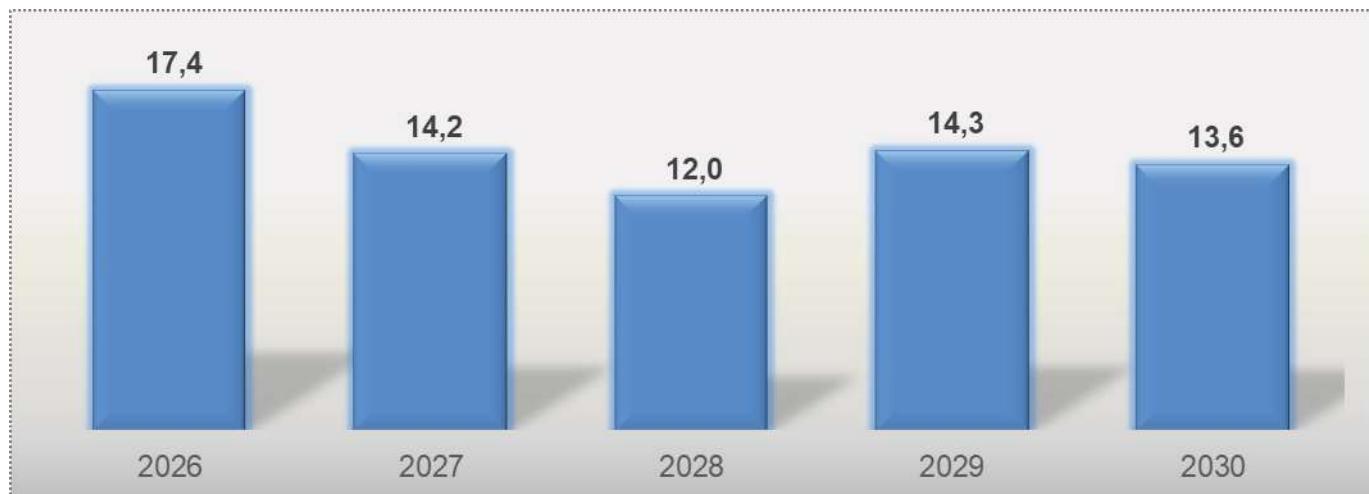
| Localisation | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|--|---------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Usine d'Ancenis (nouvelle usine) | 50 k€ | 200 k€ | 200 k€ | 200 k€ | 200 k€ |
| TOTAL Région d'Ancenis | 50 k€ | 200 k€ | 200 k€ | 200 k€ | 200 k€ |
| Usine de Saffré (réhabilitation complète) | 50 k€ | 200 k€ | 300 k€ | 300 k€ | 2 000 k€ |
| Usine de Nort-sur-Erdre (traitement nitrate) | | 300 k€ | 1 200 k€ | 300 k€ | |
| Usine de Mazerolles (prétraitement et CAG) | 250 k€ | 1 740 k€ | 810 k€ | | |
| TOTAL Région de Nort/Erdre | 300 k€ | 2 240 k€ | 2 310 k€ | 600 k€ | 2 000 k€ |
| Usine Trigodet | 30 k€ | 150 k€ | | | |

| | | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Usine Massérac | 440 k€ | 100 k€ | | | |
| TOTAL PontChâteau-Saint-Gildas-des-Bois / Guémené-Penfao | 470 k€ | 250 k€ | 0 k€ | 0 k€ | 0 k€ |
| Usine Frossay | 50 k€ | 300 k€ | 150 k€ | | |
| TOTAL CC Sud Estuaire | 50 k€ | 300 k€ | 150 k€ | 0 k€ | 0 k€ |
| Usine des Gâtineaux | 200 k€ | 200 k€ | 200 k€ | 1 500 k€ | 6 000 k€ |
| TOTAL Val St Martin | 200 k€ | 200 k€ | 200 k€ | 1 500 k€ | 6 000 k€ |
| Travaux de sûreté des installations | | 950 k€ | 1 500 k€ | 1 500 k€ | |
| Total général | 1 070 k€ | 4 140 k€ | 4 360 k€ | 3 800 k€ | 8 200 k€ |

Le plan pluriannuel d'investissement présenté en annexe 1a détaille les actions en cours et à venir permettant notamment d'identifier l'optimisation du traitement de l'eau (prospective 2026-2036).

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT TRANSPORT ET INTERCONNEXIONS

La moyenne annuelle des travaux de transport est de l'ordre de 14,3 M€ soit 2,2M€ de plus qu'au DOB 2025 pour la période budgétaire 2025-2029 :



Ces prévisions intègrent notamment :

- les travaux de sécurisation du sud de la Loire (montant total de l'opération 28M€)
- le doublement de la canalisation DN 800mm entre l'usine de Basse Goulaine et le réservoir des Pégars à Vertou (estimation : 17 M€) - démarrage au 1^{er} trimestre 2026 avec un versement de l'avance fin 2025
- une enveloppe pour les travaux de sécurisation qui seront définies par le futur schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable.

L'ensemble des travaux structurants sur les ouvrages de transport et de distribution ainsi que leur programmation sont présentés dans le tableau en annexe 1b.

La réalisation de ces opérations est liée à des contraintes réglementaires. Un effort particulier est donc consacré pour anticiper toutes les autorisations réglementaires nécessaires afin de garantir autant que possible le respect du calendrier prévisionnel de réalisation en conformité avec la fresque des projets.

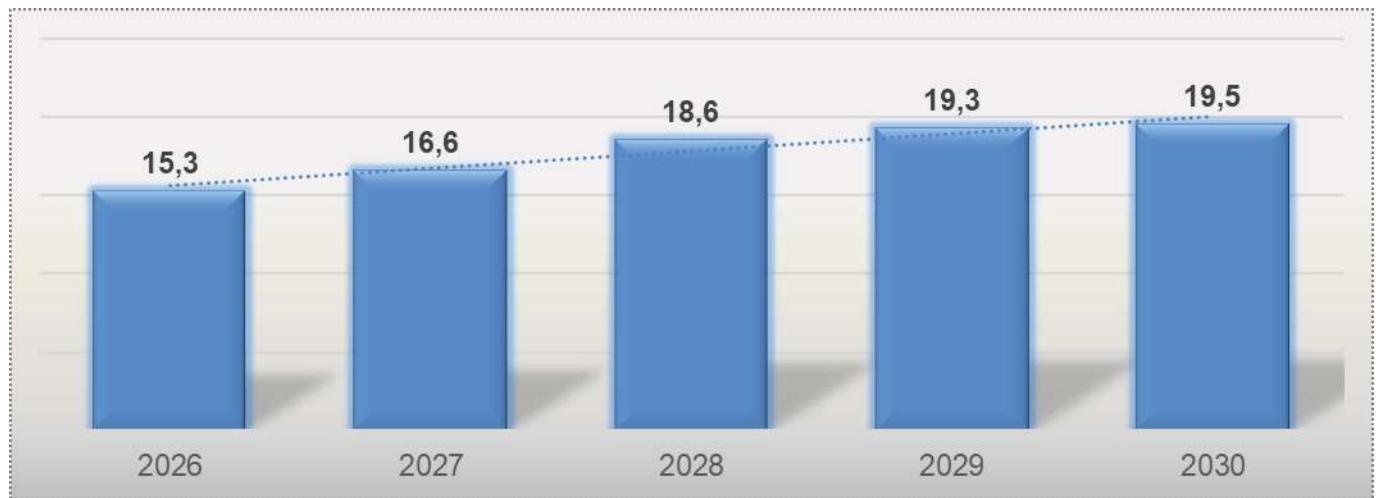
LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DISTRIBUTION

L'analyse technico-financière menée par atlantic'eau sur le renouvellement de son réseau et ses ouvrages de distribution conduit au Plan Prévisionnel d'Investissement suivant :

➤ Programme annuel (renouvellement réseau)

Une étude patrimoniale a été réalisée fin 2016 afin d'estimer les besoins en renouvellement et fait l'objet d'une réactualisation régulière, la dernière datant de 2024.

A partir des données disponibles sur les SIG des exploitants, des prix constatés lors des derniers appels d'offres et selon les hypothèses prises, les besoins en renouvellement ont été estimés comme suit :



Le plan pluriannuel de travaux sur les réseaux de distribution pour la période 2026 à 2030 est présenté en annexe 1c.

Par ailleurs, une participation financière est réclamée à des tiers (particuliers, communes) pour des extensions de réseau ou la desserte de lotissements. Ces participations ne couvrent pas la totalité du coût des travaux et études, atlantic'eau prenant en charge 40% de la dépense environ.

Le montant des participations (montants prévisionnels 2026-2030 inclus dans les recettes diverses du point 3.3.1) relatives aux travaux pour compte de tiers a donné lieu à l'émission de titres de recettes suivants pour les exercices précédents :

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | Estimatif 2025 |
|--------|----------|--------|----------|--------|----------------|
| 613 k€ | 1 010 k€ | 971 k€ | 1 128 k€ | 690 k€ | 780 k€ |

➤ Programme annuel : entretien des ouvrages

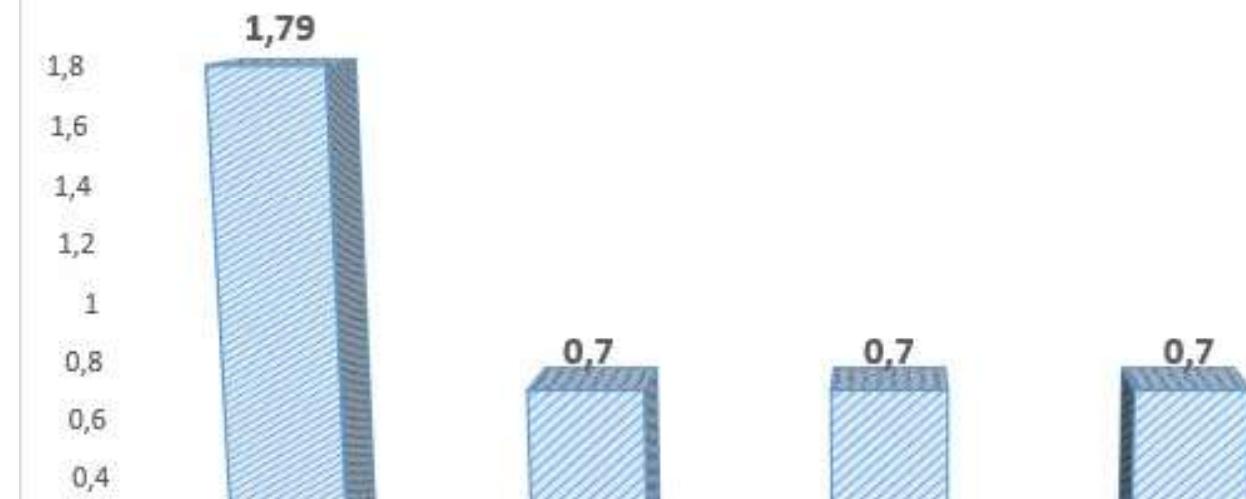
L'entretien des ouvrages de distribution fait également l'objet d'un plan de réhabilitation à raison d'une moyenne de 4 ouvrages par an et est présenté en annexe 1d.

Ces travaux, chiffrés à 9,7 M€ sur la période 2025-2029 lors du DOB 2025, ont été portés à 4,6 M€ sur la période 2026 à 2030 avec une moyenne de 918 k€ par an.

En 2025, un effort important a été mené avec un budget augmenté lié à la présence d'amiante dans les ouvrages. Il a été réalisé les travaux sur les réservoirs et bâches suivants : rénovation à Châteaubriant (bâche de Béré : 1 000 k€), à Blain (645 k€), à Paulx (bâche : 252 k€) et Fay de Bretagne en cours actuellement (308 k€).

En 2026, seront programmés les études de rénovation des châteaux d'eau de Soudan, d'Erbray, de Paimboeuf et de Roche-Blanche. Le château d'eau de Crossac, pour lequel les études sont terminées, sera ajouté à ce programme de travaux, avec un début de réalisation au 2ème semestre 2026.

PRÉVISION ANNUELLE DES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION (EN M€)



LES AUTRES INVESTISSEMENTS

➤ Gestion de la ressource en eau :

Afin de maintenir sa politique ambitieuse de protection de la ressource, atlantic'eau prévoit de mobiliser 7,6 M€ sur la période 2026-2030 en complément de 9,2 M€ de dépenses de fonctionnement :

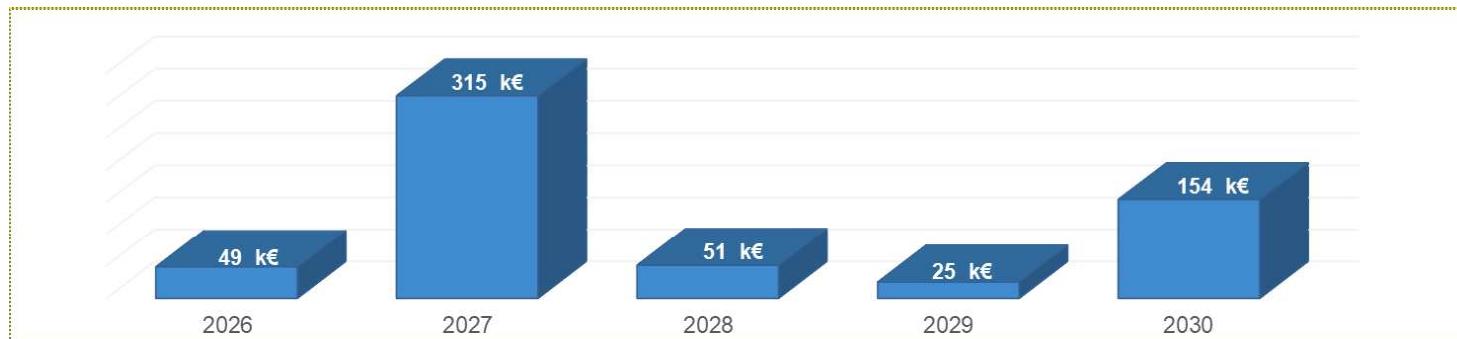
- Gestion des ouvrages de production : 1 005 k€
- Diagnostic / réhabilitation et régénération d'ouvrages / nouvel ouvrage (atlantic'eau 87 k€ - Freigné 60 k€ - Massérac 70 k€ – Mazerolles 20 k€ - Missillac 10 k€ - Nort 25 k€ - Saffré + Soulvache + St Gildas des Bois 483 k€ - Sion 230 k€ - St Sulpice 20 k€)
 - Les recherches en eau (alluvions de la Loire) : 2 345 k€

- Les recherches en eau (alluvions Loire 2 240 k€ - Missillac 105 k€)
 - o Les travaux associés : 4 233 k€
- Gestion de la décharge à Sion-les-Mines : 3 550 k€
- Travaux dans les périmètres de protection immédiats des étangs des Gâtineaux et du Gros Caillou : 37,5 k€
- Travaux de clôture sur les périmètres de protection immédiats (Massérac) : 83 k€
- Piézomètres (réalisation – protection) – matériel suivi : 62,5 k€ (Massérac 25 k€ - Machecoul 15,5 k€ - Mazerolles 2 k€ - Nort 20 k€)
- Bassins de rétentions / franchissement des cours d'eau par les routes – BV des Gâtineaux – Maîtrise d'œuvre et travaux : 500 k€

Enfin, il est rappelé que ces estimations doivent régulièrement faire l'objet d'une régularisation du fait notamment des incertitudes liées au calendrier de procédures administratives. Elles seront susceptibles d'évoluer selon les mesures de protection des ressources en eau retenues.

➤ Autres investissements

Les autres investissements comprennent principalement le mobilier, le matériel informatique, le renouvellement du parc automobile et l'acquisition de terrains.



La forte progression des crédits de paiement constatés sur 2027 résulte de l'acquisition d'une parcelle à Ancenis pour environ 273 k€ dans l'optique de la construction de la nouvelle usine de production. En 2030, il est prévu le renouvellement du parc informatique et des licences associés (tous les 5 ans) pour 140 k€.

LES AIDES A L'INVESTISSEMENT DE L'ETAT ET DE L'AGENCE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Dotations de l'Etat – DSIL : l'Etat maintient son soutien financier aux projets d'investissement des collectivités territoriales notamment à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local « DSIL ».

Il reste à percevoir des sommes pour les subventions suivantes :

| | Subvention accordée | Restant à percevoir |
|---|---------------------|---------------------|
| Feeder sous la Loire : 1 ^{ère} partie de la 1 ^{ère} première phase – forage sous la Loire | 500 k€ | 100 k€ |
| Feeder sous la Loire : 2 ^{ème} partie de la 1 ^{ère} première phase – canalisation en traversée de Loire | 500 k€ | 350 k€ |
| Feeder sous la Loire : 2 ^{ème} phase – feeder nord et sud Loire | 700 k€ | 700 k€ |

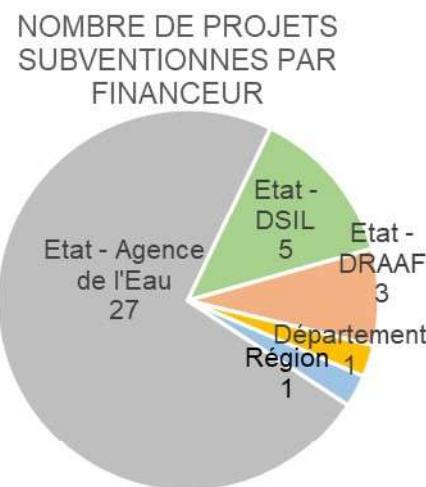
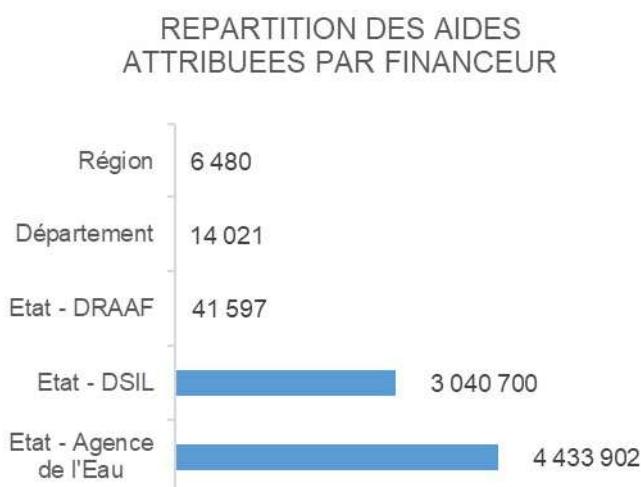
/ réservoir Couëron

Il n'y a pas de demande de subvention DSIL en cours.

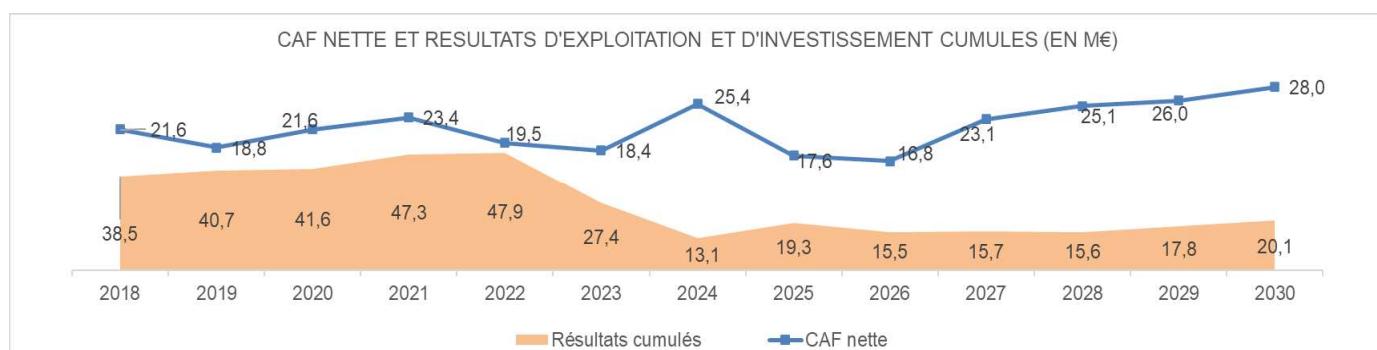
Aides financières Agence de l'eau : les aides financières de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont apportées dans le cadre des objectifs fixés au 11^{ème} programme révisé (2022 à 2024) et 12^{ème} programme (2025-2030). Seuls les dossiers ayant bénéficié d'une attribution d'aide sont intégrés dans les prévisions budgétaires.

Le soutien financier de l'Agence de l'eau se limite à la préservation des captages, la sécurisation de l'alimentation en eau potable et les économies d'eau. L'agence accompagne prioritairement les projets classés en zone de revitalisation rurale (ZRR). Une aide pour les paiements pour services environnementaux (PSE) de Nort-sur-Erdre est également envisagée. Un dossier de demande d'aide sera déposé par atlantic'eau auprès de l'Agence de l'Eau à l'automne 2025.

Un état des subventions non soldées au 31 décembre 2025 détaillant les deux graphiques ci-après est présenté en annexe 2.



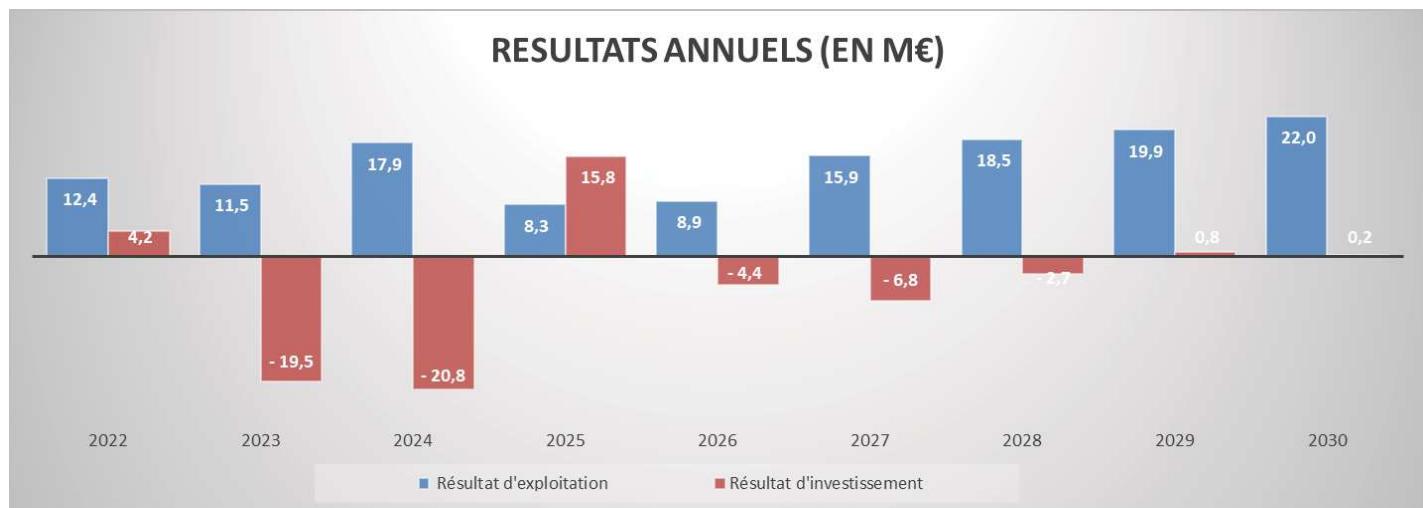
4. LES PRINCIPAUX INDICATEURS



4.1 RESULTATS ANNUELS D'EXERCICE

En section d'exploitation, les résultats d'exercice annuels sont excédentaires jusqu'en 2030. Des résultats obtenus en partie grâce à :

- Une augmentation des tarifs de vente d'eau amorcée depuis 2023.
- Une maîtrise des dotations aux amortissements.



La hausse programmée du tarif de vente d'eau reste un élément indispensable à l'équilibre budgétaire, face à une évolution mécanique des dépenses de gestion, liée à l'inflation, aux révisions actuarielles des contrats d'exploitation et aux charges de personnel.

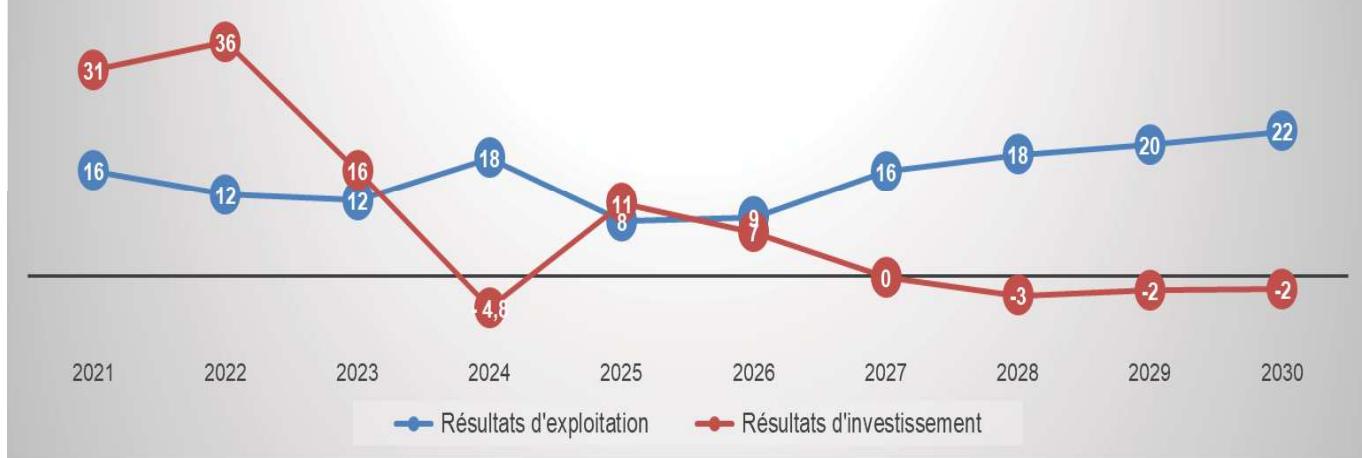
Cela étant, un résultat d'exploitation excédentaire n'exclut pas une nouvelle évolution du tarif de vente d'eau mais aussi et surtout un nouveau recours à l'emprunt si celui-ci ne permet plus de financer la totalité des investissements à venir ce qui est le cas dans la prospective financière 2026-2030 avec de nombreux projets d'investissement.

Les excédents d'exploitation qui ne sont pas conservés dans la section d'exploitation financent principalement le remboursement de la dette, le renouvellement et l'entretien des ouvrages de distribution et divers investissements exception faite du structurant.

4.1.1 RESULTATS D'EXERCICES CUMULES

L'analyse graphique des résultats d'exercices cumulés montre la consommation linéaire des excédents cumulés d'exploitation, affectés systématiquement au financement des investissements n+1 sur la période considérée.

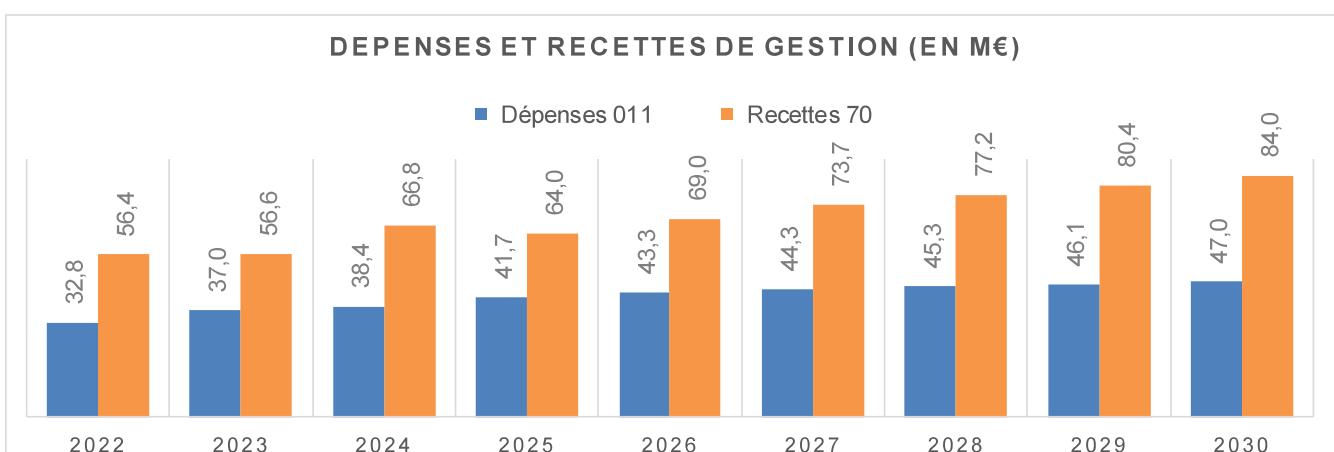
RESULTATS D'EXERCICE CUMULES (EN M€)



Dans cette projection à 5 ans intégrant l'exécution des cinq derniers exercices, l'excédent cumulé d'exploitation augmente de façon linéaire. Malgré la hausse des dépenses constatée et à venir, l'évolution tarifaire des ventes d'eau permet de conserver un solde d'exploitation positif et stable. Suite à un résultat cumulé d'investissement négatif en 2024, il y a un rebond en 2025 marqué par une diminution des investissements prévus sur la période.

4.1.2 EQUILIBRE ANNUEL DE LA SECTION DE GESTION

Le graphique ci-dessous permet de contrôler année après année le niveau de recettes d'exploitation nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire de la section. Les hypothèses d'évolution du tarif de vente d'eau retenues garantissent l'équilibre de la section.



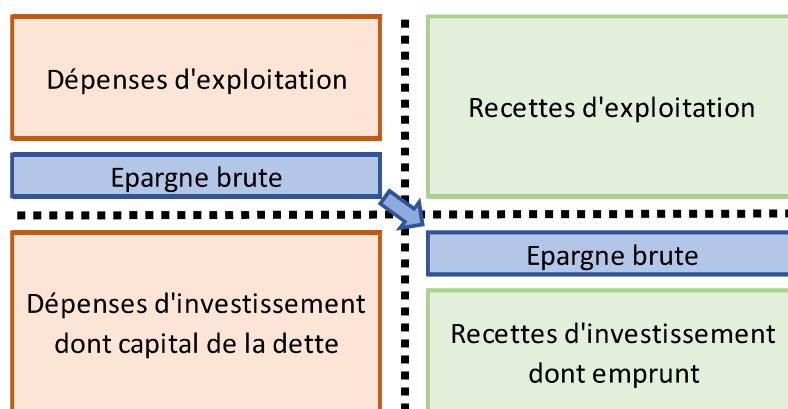
Avec les changements de contrats qui s'opèrent chaque année, occasionnant au passage de nouvelles modalités de calcul des coûts et des recettes, en lien avec les modes de gestion retenus et des achats d'eau désormais à la charge du maître d'ouvrage, il est essentiel de surveiller de près les recettes du chapitre 70 (vente de produits) et les dépenses du chapitre 011 (charges à caractère général).

4.2.1 DEFINITIONS

Épargne de gestion : correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

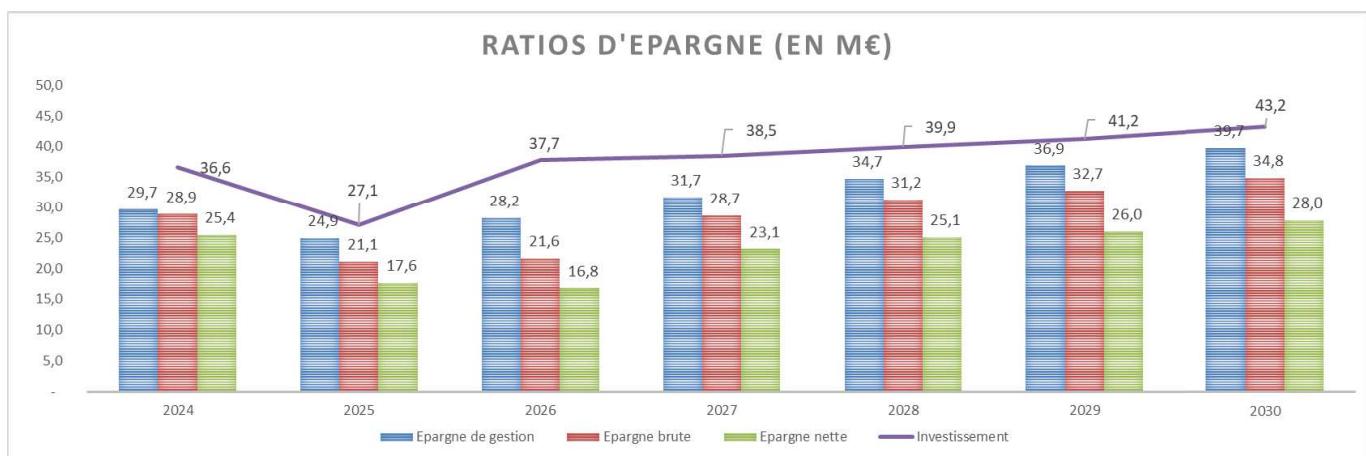
Épargne brute : correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie, autrement dit l'épargne de gestion sans les charges d'intérêts. Appelée aussi « autofinancement brut » ou « CAF brute », l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement.

Épargne nette : correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de la dette, ou épargne brute après déduction du capital de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'équipement brut après remboursement de la dette.



4.2.2 RATIOS D'EPARGNE

Les ratios d'épargne illustrent une certaine stabilité dans la gestion courante du syndicat mixte une épargne nette moyenne de 23,1 M€ sur la période illustrée. Cependant, le graphique ci-après démontre une épargne qui reste insuffisante pour financer l'intégralité des investissements prévus d'où le recours à l'emprunt sur cette période de prospective financière.



5. GESTION DE LA DETTE

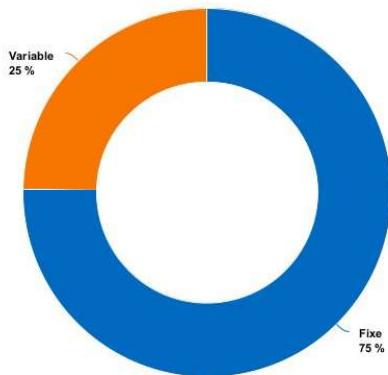
5.1 ENCOURS DE LA DETTE

⇒ Stock de dette actuel

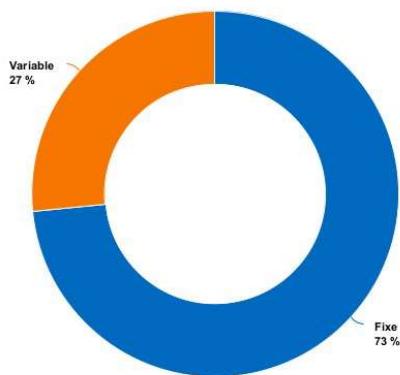
Au 31 décembre 2025, la structure de la dette d'atlantic'eau est constituée d'un encours total d'emprunts de près de 42,6 M€, dont 32 M€ à taux fixe contre 10,5 M€ à taux variable. Le portefeuille actuel est constitué de 21 financements pour une durée de vie résiduelle moyenne de 14 ans et 8 mois.

⇒ Répartition par type de taux

Au 31/12/2025



Dans 5 ans

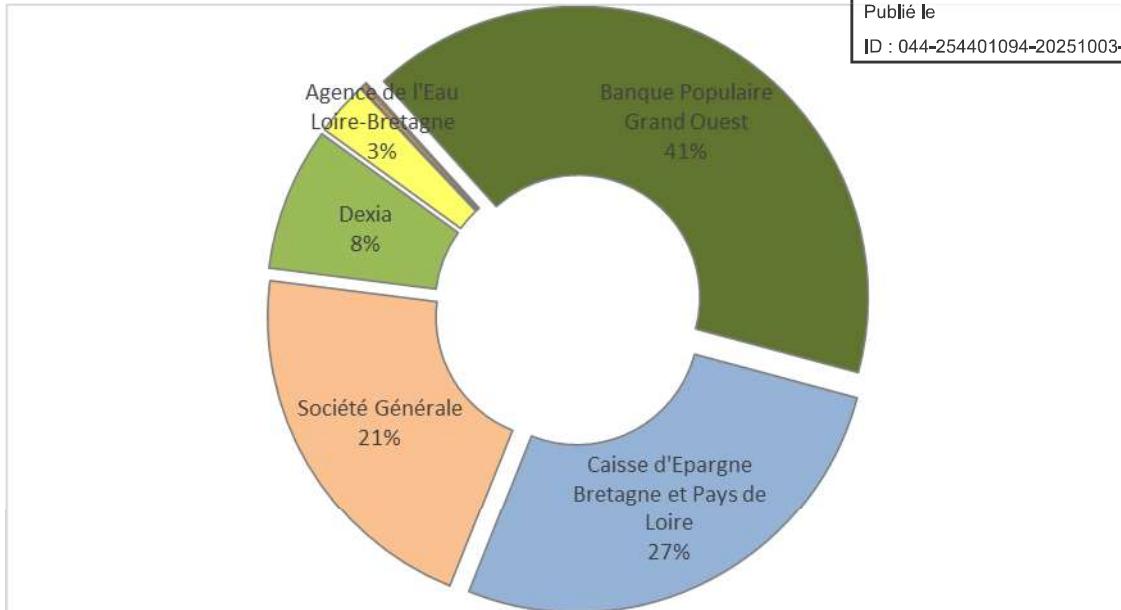


Etant donné la nature actuelle du portefeuille, et sous réserve de la souscription de nouveaux emprunts, le poids des emprunts à taux variable dans le portefeuille d'atlantic'eau reste maîtrisé notamment par le recours au nouvel emprunt pour financer les travaux structurants 2025 d'une enveloppe de 17,4 M€ à taux fixe.

⇒ Répartition par organismes bancaires

Au 1^{er} janvier 2026, la dette d'Atlantic'eau sera répartie entre 9 organismes. La Banque Populaire (41%), et la Caisse d'Epargne (27%) occupent une part très importante de l'encours de dette. Ces deux établissements bancaires couvrent 68% des contrats d'emprunt.

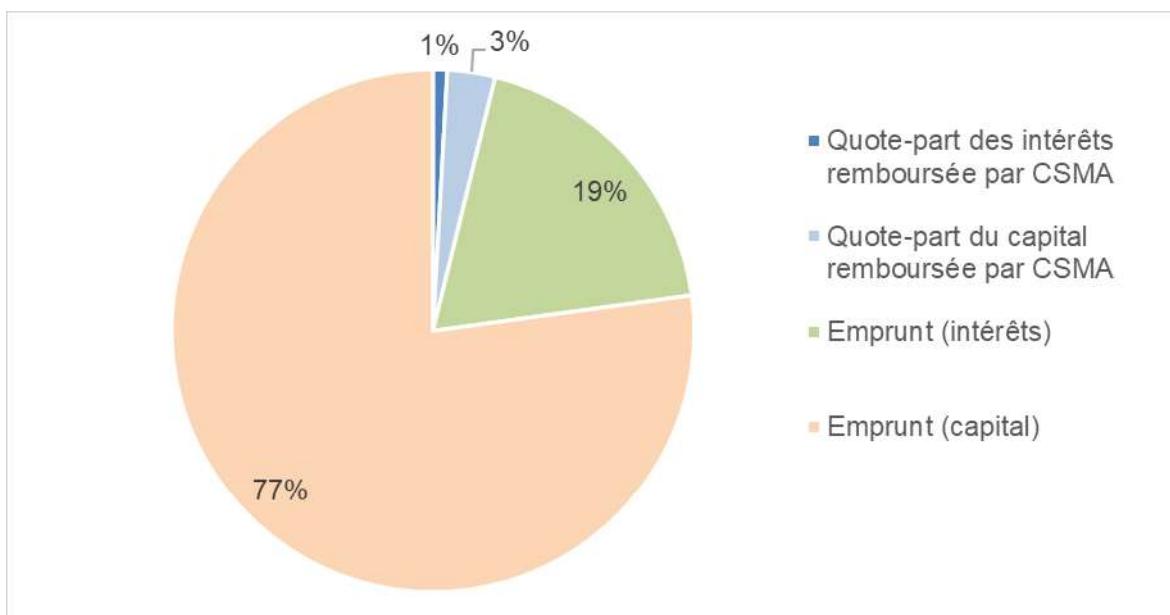
Au 1^{er} janvier 2026



5.2 EXTINCTION DE LA DETTE

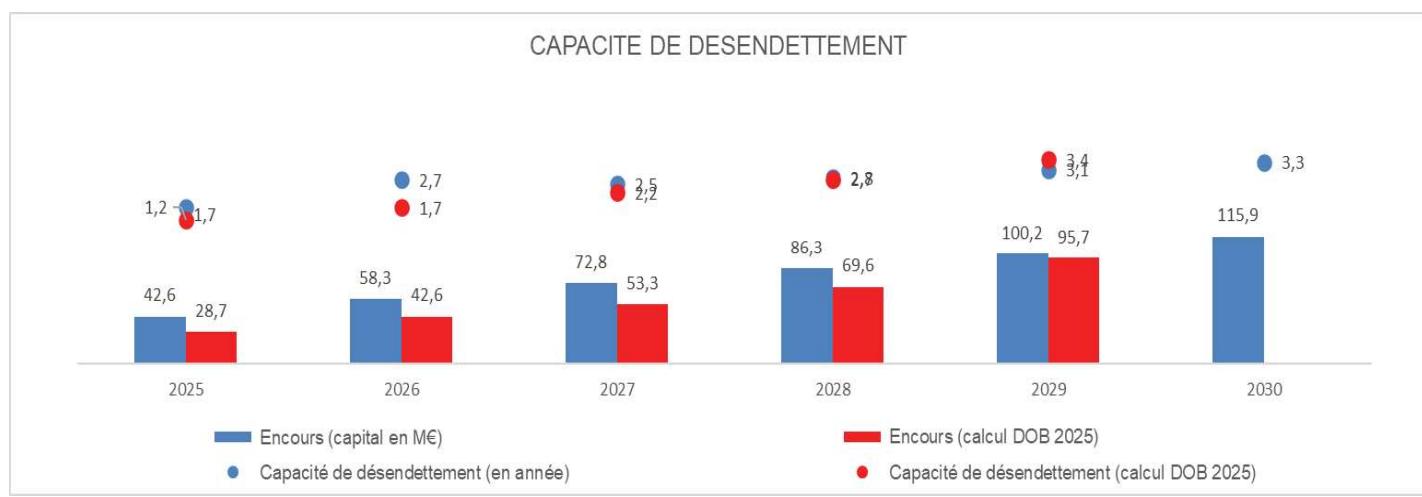
Sous réserve de nouveaux contrats d'emprunt et de remboursements anticipés, l'extinction de la dette aura lieu en 2040. Des contrats se solderont à partir de 2030 et ce jusqu'à l'extinction de la dette qui sera réactualisée lors de chaque modification du portefeuille emprunt.

Cas particulier CSMA : Il est rappelé que la reprise de la compétence distribution par CSMA a eu pour conséquence d'affecter 2 M€ d'annuités à cette collectivité (2022 à 2036), celle-ci versant une contribution à atlantic'eau afin de rembourser cette part de dette jusqu'à son extinction. Pour 2026, 6,3 M€ correspondant à l'annuité d'emprunt seront décaissés dont environ 4 % refacturés à CSMA.



5.2.1 CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La capacité de désendettement est le principal indicateur de solvabilité qui mesure le nombre d'années qu'il faudrait au syndicat pour se désendetter totalement s'il y affectait l'intégralité de son épargne brute. Dans la mesure où atlantic'eau conserve une épargne brute importante dans sa prospective financière de 2026 à 2030, il verrait sa capacité de désendettement s'améliorer au fur et à mesure que son encours diminue pour les contrats existants. Cependant, le syndicat mixte s'engagera auprès d'organisme(s) bancaire(s) pour de nouveau recourir à des emprunts et la durée de désendettement va de facto s'accroître. Le recours à l'emprunt ayant déjà été identifié lors du DOB 2025, la présentation ci-après illustre un encours et une capacité de désendettement plus favorable qu'il y a un an. Cette situation est le fruit d'un travail de programmation des travaux afin de définir des projets réalisables dans le temps mais aussi en se fixant un plafond pour ne pas mettre en péril la situation financière d'atlantic'eau.



6. CONCLUSION

La prospective financière sur la période 2026 à 2030 illustrant l'ensemble des indicateurs financiers cités dans ce rapport d'orientation budgétaire est présentée en annexe 3.

Avec l'évolution votée du tarif de vente d'eau pour l'année 2025 et les prévisions pour les années suivantes, le financement des investissements prévus sur la période 2026-2030 peut être assuré par un prélèvement sur la section d'exploitation (auto-financement) et complété par le recours à des emprunts dans le but de financer les travaux structurants (usines de production, réservoirs et réseaux de transport).

Il est à noter que l'engagement des nouvelles opérations principales d'investissement fera l'objet d'AP/CP conformément aux conditions inscrites dans le règlement budgétaire et financier du syndicat approuvé lors du comité syndical du 24 novembre 2023.

| Territoire | Commune | Nom de l'usine | Intervention | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|--|-----------------------------------|-------------------------|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | | | | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
| Territoire d'Ancenis | Ancenis | Usine d'Ancenis | Nouvelle Usine | 50 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € |
| Territoire d'Ancenis | Freigné | Usine de Freigné | Travaux | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire d'Ancenis | | | | 50 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | Saffré | Usine de Saffré | Réhabilitation de l'usine (fin des TX 2026 et nouvelle tranche jusqu'à 2030) | 50 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | Nort-sur-Erdre | Usine de Nort-sur-Erdre | Réhabilitation de l'usine nouvelle tranche 2027 et + | 0 € | 300 000 € | 300 000 € | 300 000 € | 300 000 € |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | Saint-Mars-du-Désert | Usine de Mazerolles | Création Ouvrage pré-traitement provisoire + CAG | 250 000 € | 1 740 000 € | 810 000 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire de Nort-sur-Erdre | | | | 300 000 € | 2 240 000 € | 2 310 000 € | 600 000 € | 2 000 000 € |
| Territoire Pays de la Mée | Sion-les-Mines | Usine de Sion-les-Mines | Nouvelle usine (+forage et décharge) | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire Pays de la Mée | | | | 0 € |
| Territoire du Pays de Retz | Machecoul | Usine Machecoul | Nouvelle Usine | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire du Pays de Retz | | | | 0 € |
| Territoire de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois | Saint-Gildas-des-Bois et Genrouet | Usine Trigodet | Équipement nouveau forage | 30 000 € | 150 000 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Territoire de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois | Missillac | Missillac / Bovieux | R&D traitement DMS | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois | | | | 30 000 € | 150 000 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Territoire de Guémené-Penfao | Massérac | Usine Massérac | Rénovation de l'usine + transport eau brute | 440 000 € | 100 000 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire de Guémené-Penfao | | | | 440 000 € | 100 000 € | 0 € | 0 € | 0 € |
| Territoire de la C.C. Sud-Estuaire | Frossay | Usine Frossay | Réhabilitation | 50 000 € | 300 000 € | 150 000 € | 0 € | 0 € |
| Total Territoire de la C.C. Sud-Estuaire | | | | 50 000 € | 300 000 € | 150 000 € | 0 € | 0 € |
| Territoire du Val Saint Martin atlantic'eau | Saint-Michel-Chef-Chef | Usine des Gâtineaux | Création usine Les Gâtineaux + barrage | 200 000 € | 200 000 € | 200 000 € | 1 500 000 € | 1 500 000 € |
| Total Territoire du Val Saint Martin atlantic'eau | | | Travaux de sûreté des installations | 0 € | 950 000 € | 1 500 000 € | 1 500 000 € | 0 € |
| | | | Total | 1 070 000 € | 4 140 000 € | 4 360 000 € | 3 800 000 € | 8 200 000 € |

| Territoire | Opération | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|--------------------------------|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| atlantic'eau | Pré-étude sécurisation départementale | 250 000 € | 250 000 € | 1 500 000 € | 1 500 000 € | 4 200 000 € |
| atlantic'eau | NORT-EST | | | | | |
| atlantic'eau | SUD-OUEST | | | | | |
| atlantic'eau | SUD-EST | 400 000 € | 2 000 000 € | 3 250 000 € | 4 900 000 € | 3 200 000 € |
| atlantic'eau | Feeder sous la Loire | 450 000 € | | | | |
| atlantic'eau | Doublement liaison Basse Goulaine Les Pégars | 14 100 000 € | 7 000 000 € | 1 000 000 € | | |
| Territoire du Val Saint Martin | Sécurisation secteur Birochère - Rogère | 1 000 000 € | 1 000 000 € | | | |
| Territoire du Vignoble | Renforcement Pont Mauves/Loire | 600 000 € | | | | |
| Territoire du Vignoble | Renforcement entre Basse-Goulaine et les bâches du Loroux-Bottereau | 200 000 € | 1 800 000 € | | | |
| Territoire du Vignoble | Stockage 3 000 m ³ la Bazouinière + surpressions (Loroux-Bottereau) | | | | 200 000 € | 1 800 000 € |
| Territoire du Vignoble | Renforcement du feeder transport entre La Haye-Fouassière et Le Pallet | | | 200 000 € | 2 800 000 € | |
| Hors Territoire | Stockage 10 000 m ³ au Brandière | 200 000 € | 200 000 € | 3 000 000 € | 1 800 000 € | |
| Hors Territoire | Réervoir au sol 5 000 m ³ - zone Sud | | | 50 000 € | 100 000 € | 1 400 000 € |
| Territoire d'Ancenis | Sécurisation secteur Sud NORT/ANCENIS + stockage à proximité du Pont de Mauves sur Erdre/SAFFRE/BLAIN | | 100 000 € | 3 000 000 € | 3 000 000 € | 3 000 000 € |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | Total | 17 400 000 € | 14 150 000 € | 12 000 000 € | 14 300 000 € | 13 600 000 € |

| Année du programme de travaux | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Programme de travaux 2025 | 5 750 000 € | 320 000 € | | | |
| Programme de travaux 2026 | 9 000 000 € | 5 550 000 € | | | |
| Programme de travaux 2027 | 510 000 € | 10 200 000 € | 6 290 000 € | | |
| Programme de travaux 2028 | | 540 000 € | 11 700 000 € | 5 760 000 € | |
| Programme de travaux 2029 | | | 570 000 € | 12 920 000 € | 5 510 000 € |
| Programme de travaux 2030 | | | | 600 000 € | 14 000 000 € |
| Total | 15 260 000 € | 16 610 000 € | 18 560 000 € | 19 280 000 € | 19 510 000 € |

TRAVAUX OUVRAGES ET RESERVOIRS DE DISTRIBUTION

| Territoire | Commune | Nom du réservoir | Type : Bâche ou Château d'Eau | Intervention | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|---|------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Territoire Campbon Sillon | FAY DE BRETAGNE | La Ridelais | CE | Rénovation | 100 000 € | | | | |
| Territoire d'Ancenis | ROCHE BLANCHE | Roche-Blanche | CE | Diagnostic | 600 000 € | 150 000 € | | | |
| Territoire de Guémené-Penfao | GUENOUVRY | La Holtais | Bâche | Rénovation | 20 000 € | | | | |
| Territoire de Guémené-Penfao | SAINT-NICOLAS-DE-REDON | Niveau bas | Bâche | Rénovation | 5 000 € | | | | |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | CASSON | Casson | CE | Rénovation | 20 000 € | 15 000 € | 50 000 € | 435 000 € | |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | ABBARETZ | La Ville en Bois | Bâche | Rénovation | 5 000 € | | | | 115 000 € |
| Territoire de Nort-sur-Erdre | NOZAY | Le Petit Tertre | CE | Rénovation | 5 000 € | | | | |
| Territoire de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois | CROSSAC | Maison neuve | CE | Rénovation | 250 000 € | 50 000 € | | | |
| Territoire de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois | ST REINE DE BRETAGNE | La Poterie | CE | Démolition | 5 000 € | | | | |
| Territoire du Pays de Retz | VILLENEUVE-EN-RETZ | Belle-étoile - Rue Haute Croix | Bâche | Rénovation | 20 000 € | | | | |
| Territoire du Pays de Retz | ROUANS | La Garenne | Bâche | Rénovation | 5 000 € | | | | |
| Territoire du Pays de Retz | CHAUMES EN RETZ | Les Landes Fleuries | Bâche | Rénovation | 5 000 € | | | | |
| Territoire Pays de la Mée | SOU DAN | La Grande Haie | CE | Rénovation | 209 607 € | | | | |
| Territoire Pays de la Mée | ROUGE | Le Tertre | Bâche | Rénovation | 20 000 € | | | | |
| Territoire Pays de la Mée | ERBRAY | La Rouillère | CE | Rénovation | 15 000 € | 485 000 € | | | |
| Territoire de la C.C. Sud-Estuaire | PAIMBOEUF | Paimboeuf | CE | Rénovation | 510 000 € | | | | |
| | | | | Total | 1 794 607 € | 700 000 € | 700 000 € | 700 000 € | 700 000 € |

ETAT DES SUBVENTIONS AU 31/12/2025

| Financeurs | Description | Montant de l'aide | restant à verser |
|------------------------|--|--------------------|--------------------|
| Etat - DRAAF | Attribution d'une aide pour l'animation des aides agro-environnementales et climatiques (MAEC) Campagne 2023 Bassin versant de l'Erdre et ses captages | 17 736 € | 17 736 € |
| Etat - DRAAF | Attribution d'une aide pour l'animation des aides agro-environnementales et climatiques (MAEC) Campagne 2023 Val Saint Martin | 6 291 € | 6 291 € |
| Etat - DRAAF | Attribution d'une aide pour l'animation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en Pays de la Loire, campagne 2024 | 17 570 € | 17 570 € |
| Etat - DSIL | Attribution d'une aide pour la création d'une réserve captage d'eau potable - usine de Nort-sur-Erdre | 840 700 € | 588 490 € |
| Etat - DSIL | Attribution d'une aide pour l'amélioration de la filière de traitement de l'usine AEP de Masserac | 500 000 € | 350 000 € |
| Etat - DSIL | Attribution d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local Phase 1 - Première partie : forage sous la Loire | 500 000 € | 100 000 € |
| Etat - DSIL | Attribution d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local Phase 1 - Deuxième partie : canalisation en traversée de la Loire | 500 000 € | 350 000 € |
| Etat - DSIL | Attribution d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local Phase 2 : feeder nord et sud Loire / réservoir Couëtron | 700 000 € | 700 000 € |
| Etat - Agence de l'Eau | PS E bassin de Saffré (44) - paiements exploitations agricoles - Pays de la Loire - 2021 | 1 440 000 € | 665 861 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Renouvellement de réseaux d'eau potable tuyards sur différents secteurs d'Atlantique eau | 2 500 000 € | 1 250 000 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Mise en place de 17 compteurs de sectorisations sur le territoire du SIAEP du Pays de Retz | 132 500 € | 66 250 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Réalisation d'études préalables à la constitution du dossier réglementaire concernant la DUP pour l'instauration des PPC sur le site du Claray (Sion les Mines) | 39 145 € | 19 573 € |
| Etat - Agence de l'Eau | CT Eau Chère Don Isac 2023-2025 - Animation Chartre bassin de Saffré 2024 & Animation de la Charte Saffré "Tous Inn'Eau acteurs" 2024 | 40 560 € | 20 280 € |
| Etat - Agence de l'Eau | CT Eau Erdre 2023-2025 - Captage prioritaire de Freigné - Actions collectives et individuelles agricoles 2024 | 4 365 € | 2 183 € |
| Etat - Agence de l'Eau | CT Eau Erdre 2023-2025 - Captage prioritaire de Freigné - Actions collectives et individuelles agricoles 2024 & Diagnostics individuels d'exploitations agricoles 2024 | 6 115 € | 3 058 € |
| Etat - Agence de l'Eau | CT Eau Erdre 2023-2025 - Actions collectives et individuelles agricoles du captage de Nort sur Erdre 2024 Actions agricoles du contrat territorial Eau de l'Erdre sur | 18 346 € | 9 173 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Diagnostics individuels d'exploitation 2024 Captage de Saffré - CT Chère Don Isac 2023-2025 - Programme d'actions de lAAC de Saffré 2024 | 10 080 € | 5 040 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Actions collectives et individuelles agricoles 2024 Captage de Saffré - CT Chère Don Isac 2023-2025 - Programme d'actions de lAAC de Saffré 2024 | 21 110 € | 11 055 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Suivi de la qualité de la nappe de Machecoul pour l'année 2024 - CTEau Baie de Bourgneuf 2023-2025 | 45 946 € | 22 973 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Programme d'actions sur l'AAC des étangs Gâtineaux & GC Animation - CTEau Littoral Sud Estuaire 2022-2024 | 10 140 € | 5 070 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Programme d'actions sur l'AAC des étangs Gâtineaux & GC Diagnostic exploitation 2024 - CTEau Littoral Sud Estuaire 2022-2024 | 5 828 € | 2 914 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Programme d'actions sur l'AAC des étangs Gâtineaux & GC Accompagnements collectif & individuel 2024 - CTEau Littoral Sud Estuaire 2022-2024 | 9 984 € | 4 992 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Animation captage prioritaire Saffré 2025 | 30 420 € | 30 420 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Animation captage prioritaire Freigné 2025 | 4 860 € | 8 460 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Animation captage prioritaire Nort-sur-Erdre 2025 | 19 440 € | 19 440 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Actions agricoles Machecoul 2025 | 4 037 € | 4 037 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Actions agricoles Freigné 2025 | 2 978 € | 2 978 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Actions agricoles NortsurErdre 2025 | 19 063 € | 19 063 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Animation captage prioritaire Gâtineaux-Gros Caillou 2025 | 10 140 € | 10 140 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Actions agricoles Val Saint Martin 2025 | 5 243 € | 5 243 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Analyses d'eau Val Saint Martin 2025 | 10 000 € | 10 000 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Etude potentiel de progression des surfaces désherbées mécaniquement Saffré 2025 | 3 950 € | 3 950 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Analyses eau Nort-sur-Erdre 2025 Analyses d'eau de la nappe de Nort-sur-Erdre | 24 000 € | 24 000 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Animation PAu/Machecoul 2025 | 12 675 € | 12 675 € |
| Etat - Agence de l'Eau | Actions agricoles Freigné 2025 | 2 978 € | 2 978 € |
| Département | Convention annuelle 2024 | 14 021 € | 9 815 € |
| Région | Accompagnement à la mise en œuvre des MAEC pour l'année 2022 sur le captage de Nort-sur-Erdre | 6 480 € | 6 480 € |
| | TOTAL | 7 536 700 € | 4 388 186 € |

PROSPECTIVE FINANCIERE 2026-2030

| | |
|---|----------|
| Envoyé en préfecture le 06/10/2025 | ANNEXE 3 |
| Reçu en préfecture le 06/10/2025 | |
| ID : 044-254401094-20251003-CS-2025_36-DE | |
| Publié le | |

| | SECTION EXPLOITATION | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|--|------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| CHARGES | | 74 185 377 € | 78 803 178 € | 82 866 473 € | 85 890 150 € | 89 740 573 € |
| ACHATS D'EAU | 16 414 678 € | 16 980 040 € | 17 566 193 € | 17 917 516 € | 18 275 867 € | |
| REMUNERATIONS DELEGATAIRES | 23 671 000 € | 24 289 472 € | 25 030 682 € | 25 512 153 € | 26 185 425 € | |
| REDEVANCES AGENCE DE L'EAU | 1 436 725 € | 1 451 093 € | 1 465 604 € | 1 480 260 € | 1 495 062 € | |
| CHARGES DE PERSONNEL | 2 535 060 € | 2 603 579 € | 2 680 178 € | 2 759 077 € | 2 840 349 € | |
| GESTION DE LA RESSOURCES EN EAU - R&D | 1 435 835 € | 2 540 837 € | 2 106 931 € | 2 302 010 € | 2 463 170 € | |
| INTERETS D'EMPRUNT | 1 187 616 € | 1 731 950 € | 2 238 643 € | 2 702 535 € | 3 174 397 € | |
| AUTRES DEPENSES REELLES | 6 632 915 € | 1 283 763 € | 1 293 308 € | 1 280 567 € | 1 285 995 € | |
| DEPENSES D'ORDRE (solde exploitation + amortissements) | 20 871 548 € | 27 922 444 € | 30 484 935 € | 31 936 031 € | 34 020 309 € | |
| PRODUITS | 74 185 377 € | 78 803 178 € | 82 866 473 € | 85 890 150 € | 89 740 573 € | |
| VENTES D'EAU ABONNÉES | 57 482 911 € | 62 044 318 € | 65 336 069 € | 68 127 094 € | 71 532 479 € | |
| <i>dont redevances Agence de l'Eau</i> | 1 436 725 € | 1 451 093 € | 1 465 604 € | 1 480 260 € | 1 495 062 € | |
| VENTES D'EAU EN GROS | 7 147 745 € | 7 290 700 € | 7 436 514 € | 7 799 895 € | 7 955 893 € | |
| TRAVAUX | 4 280 000 € | 4 315 000 € | 4 350 350 € | 4 346 054 € | 4 382 114 € | |
| AUTRES PRODUITS REELS | 968 162 € | 829 100 € | 1 401 893 € | 1 257 784 € | 1 493 000 € | |
| RECETTES D'ORDRE (intégration branchements + amort. Subventions) | 4 306 560 € | 4 324 060 € | 4 341 648 € | 4 359 323 € | 4 377 087 € | |
| | 65 313 830 € | 62 880 734 € | 64 381 538 € | 65 954 118 € | 67 720 264 € | |
| Dont virement à la section d'investissement n+1 | 8 871 548 € | 15 922 444 € | 18 484 935 € | 19 936 031 € | 22 020 309 € | |
| | SECTION INVESTISSEMENT | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
| DEPENSES | 51 167 465 € | 52 665 312 € | 54 941 602 € | 59 530 762 € | 60 848 126 € | |
| RENOUVELLEMENT RESEAU | 15 260 000 € | 16 610 000 € | 18 560 000 € | 19 280 000 € | 19 510 000 € | |
| STRUCTURANT / TRANSPORT | 17 400 000 € | 14 150 000 € | 12 000 000 € | 14 300 000 € | 13 600 000 € | |
| OUVRAGE PRODUCTION | 1 070 000 € | 4 140 000 € | 4 360 000 € | 3 800 000 € | 8 200 000 € | |
| OUVRAGE DISTRIBUTION | 1 794 607 € | 700 000 € | 700 000 € | 700 000 € | 700 000 € | |
| TRAVAUX TIERS | 1 000 000 € | 1 000 000 € | 1 000 000 € | 1 000 000 € | 1 000 000 € | |
| GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU | 823 500 € | 1 367 000 € | 3 268 500 € | 2 096 000 € | 30 000 € | |
| REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT | 4 826 798 € | 5 534 252 € | 6 150 518 € | 6 753 282 € | 6 831 212 € | |
| AUTRES (TERRAINS, ETUDES TRAVAUX, INFORMATIQUE, ...) | 386 000 € | 540 000 € | 51 000 € | 25 000 € | 154 000 € | |
| DEPENSES D'ORDRE | 8 606 560 € | 8 624 060 € | 8 641 648 € | 8 659 323 € | 8 677 087 € | |
| DEFICIT REPORTE N-1 | - € | - € | 209 936 € | 2 917 158 € | 2 145 828 € | |
| RECETTES | 66 667 840 € | 68 377 819 € | 70 509 379 € | 77 320 966 € | 80 941 340 € | |
| RESULTAT EXPLOITATION N-1 | 8 300 000 € | 8 871 548 € | 15 922 444 € | 18 484 935 € | 19 936 031 € | |
| VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 8 871 548 € | 15 922 444 € | 18 484 935 € | 19 936 031 € | 22 020 309 € | |
| EMPRUNTS | 20 563 607 € | 20 015 000 € | 19 612 000 € | 20 715 000 € | 22 500 000 € | |
| SUBVENTIONS | 1 451 000 € | 455 000 € | 5 000 € | 1 700 000 € | - € | |
| AUTRES RECETTES REELLES | 185 000 € | 185 000 € | 185 000 € | 185 000 € | 185 000 € | |
| RECETTES D'ORDRE | 16 300 000 € | 16 300 000 € | 16 300 000 € | 16 300 000 € | 16 300 000 € | |
| EXCEDENT REPORTE N-1 | 10 996 686 € | 6 628 828 € | - € | - € | - € | |

*Dont virement de la section d'exploitation**22 020 309 €**15 922 444 €**18 484 935 €**8 871 548 €**19 936 031 €*